

LES SUJETS DES JOURNAUX TÉLÉVISÉS FRANCOPHONES ET FLAMANDS.

Dave Sinardet *et al.*

CRISP | *Courrier hebdomadaire du CRISP*

**2004/39 - n° 1864
pages 5 à 5**

ISSN 0008-9664

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2004-39-page-5.htm>

Pour citer cet article :

Sinardet Dave *et al.*, « Les sujets des journaux télévisés francophones et flamands. », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2004/39 n° 1864, p. 5-5. DOI : 10.3917/cris.1864.0005

Distribution électronique Cairn.info pour CRISP.

© CRISP. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Courrier hebdomadaire

n° 1864 • 2004

Les sujets des journaux télévisés
francophones et flamands
Une comparaison longitudinale

Dave Sinardet
Knut De Swert
Régis Dandoy

Centre de recherche et d'information socio-politiques
CRISP

CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION

SOCIO-POLITIQUES – CRISP

Président : Xavier Mabilie
Directeur général : Vincent de Coorebyter
Secrétaire général : Pierre Blaise
Rédacteur en chef : Étienne Arcq

Équipe de recherche :
Étienne Arcq, Pierre Blaise, Vincent de Coorebyter,
Caroline Sägesser, Anne Vincent, Marcus Wunderle

Conseil d'administration :

Jacques Brassinne de La Buisnière (*vice-président*), Camille Deguelle, Franklin Dehousse (en congé), Francis Delpérée, Hugues Dumont, Jacques Emond, Jules Gérard-Libois (*président fondateur*), José Gotovitch, Nadine Gouzée, Serge Govaert, Maurice-Pierre Herremans (*président honoraire*), Laura Iker, Malou Julin, Xavier Mabilie (*président*), Roland Michel (*administrateur gérant*), Pierre Reman, Guy Spitaels, Robert Tollet (*vice-président*), Els Witte, Paul Wynants

COURRIER HEBDOMADAIRE

Le numéro simple : 6,90 € – Le numéro double : 12,40 €
Abonnement : 235,00 €
(TVA comprise)

Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles – Tél.: 02/211 01 80
Banque : 310-0270551-07 – CCP : 000-0065824-58
Site web : www.crisp.be

Le *Courrier hebdomadaire* bénéficie des remarques et suggestions de l'équipe de recherche du CRISP. Les projets de textes sont également soumis à la lecture de spécialistes extérieurs à l'équipe de recherche, et qui sont choisis en fonction des sujets traités.

Éditeur responsable : V. de Coorebyter, Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tous droits de traduction, d'adaptation ou de reproduction par tous procédés, y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous pays

ISSN 0008 9664

Table des matières

INTRODUCTION	5
1. LE PAYSAGE TÉLÉVISUEL ET LA FÉDÉRALISATION DE LA BELGIQUE	8
2. LA LIBÉRALISATION DU PAYSAGE MÉDIATIQUE BELGE AU COURS DES DEUX DERNIÈRES DÉCENNIES	10
3. LA RECHERCHE SUR LES JOURNAUX TÉLÉVISÉS	15
4. ANALYSE LONGITUDINALE DES QUATRE JOURNAUX TÉLÉVISÉS	17
4.1. Durée et nombre de séquences	17
4.2. Sujets <i>hard</i> et sujets <i>soft</i>	19
4.2.1. Sujets <i>soft</i>	21
4.2.2. Sujets <i>hard</i>	25
4.2.3. Aperçu global	30
4.2.4. Régional, communautaire et fédéral	32
CONCLUSION	35
BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE	37

INTRODUCTION

Les journaux télévisés en Belgique semblent être identiques. Le même soir, ils parlent tous, par exemple, d'un attentat-suicide au Moyen-Orient, des décisions du dernier Conseil des ministres et des résultats du championnat de D1 de football. Seuls les commentaires et certaines images paraissent varier. Pour le reste, regarder l'un ou l'autre journal télévisé ne semble pas apporter d'information différente et encore moins une « meilleure » information. Cependant, les lignes éditoriales des journaux télévisés des différentes chaînes belges ne sont pas pareilles et les divers mouvements, adaptations et restructurations à l'œuvre actuellement ont une influence non négligeable sur le contenu de ces journaux télévisés.

Depuis un certain temps déjà, la RTBF travaille à une opération de renouveau. La Une (la chaîne généraliste de la RTBF) s'est engagée récemment dans un nouvel habillage mais également dans le lancement d'une série de nouveaux programmes. Un de ceux-ci est le magazine d'actualité « Actuel » qui est diffusé en *prime-time* le mercredi soir sur la Une.

Confronté aux mauvais chiffres d'audience de cette émission¹, Jean-Paul Philippot, administrateur général de la RTBF, affirma : « Nous ne bougerons pas d'un poil car ce n'est pas notre job de passer sous silence ce qui se passe en Irak ou au Rwanda. » Et à la question de savoir s'il doit s'estimer satisfait avec seulement 100 000 téléspectateurs, sa réponse est encore plus claire : « Bien entendu ! Si 'Actuel' faisait autre chose, on critiquerait l'émission, à très bonnes raisons. À nous de trouver lentement les voies permettant d'intéresser les gens à autre chose qu'à Marc Dutroux. » Plus loin dans la même interview, il est question du journal télévisé de la RTBF, qui se situe toujours en retrait par rapport à celui de RTL-TVI en terme d'audience. Philippot invite le journaliste à comparer la ligne éditoriale du JT de RTL-TVI avec celle du JT ertébéen depuis début mars 2004, en particulier en ce qui concerne la couverture du procès Dutroux. La réponse à la question suivante – qui était de savoir si la RTBF était prête à payer le prix d'une audience faible – se situe dans la même ligne de pensée : « Bien sûr. Nous ne voulons pas être leaders à n'importe quel prix. Notre premier objectif est de renouer avec une ligne éditoriale rigoureuse². »

Si de telles déclarations sont celles d'un administrateur général qui tente de répondre à des questions sensibles au sujet de faibles taux d'audience, l'argumentation est significative d'une orientation à comparer par exemple avec les propos tenus dans le magazine *Humo* par Siegfried Bracke, journaliste politique et une des figures de proue du service d'informations de la Vlaamse Radio- en Televisie (VRT) : « *Ik vertik het nog programma's te maken waarmee je in het beste geval dertig procent van de kijkers bereikt. Op TV1 blijven we resoluut een lichtere toon aanslaan ...*³ » Lors de débats politiques télévisés, les journalistes se doivent, selon Bracke, de faire attention « *want de mensen ... haken af. De VRT heeft jarenlang*

¹ *La Libre Belgique*, 14 avril 2004.

² P. LOVENS, *La Libre Belgique*, 14 avril 2004

³ « Je refuse d'encore produire des émissions avec lesquelles, dans le meilleur des cas, nous ne pouvons toucher que 30 % des téléspectateurs. Sur TV1, nous avons résolument adopté un ton plus léger... » TV1 étant, de même que CANVAS, une chaîne télévisée de la VRT.

alleen maar gortdroge programma's met moeizaam pratende politieke koppen gemaakt. We experimenteren nu al een paar jaar met een meer populaire aanpak ...⁴ »

Ces deux discours sont assez clairs et distincts mais pas nécessairement représentatifs de la programmation plus globale – ou même des programmes d'information – des deux chaînes. Cependant, on retrouve dans ces propos les différences entre une conception plus traditionnelle d'une chaîne publique – basée notamment sur les principes de John Reith, premier directeur général de la BBC et père fondateur de l'esprit de service public audiovisuel dans quasiment toute l'Europe de l'Ouest, et orientée vers un équilibre entre information, éducation et détente – et une conception plus actuelle orientée vers le marché ; deux conceptions que l'on peut apparemment retrouver au sein du même pays.

Ces différences considérables en terme de vision qui apparaissent en Belgique sont, en grande partie, dues aux caractéristiques spécifiques du paysage télévisuel belge totalement scindé sur une base linguistique. Contrairement à d'autres États fédéraux également plurilingues, les chaînes publiques francophones et flamandes sont totalement autonomes et il n'existe aucune coupole fédérale au-dessus d'elles. On retrouve également cette totale indépendance dans le chef des chaînes commerciales qui se doivent de rendre des comptes à des actionnaires différents. Face à la Vlaamse Media Maatschappij (société mère de VTM, Vlaamse Televisie Maatschappij), se trouve le groupe médiatique international CLT qui détient RTL-TVI dans son giron. Si l'on ajoute à ces éléments la séparation politique entre les deux communautés (deux systèmes de partis et systèmes électoraux distincts), on peut s'attendre à ce que tout ceci ait des conséquences considérables sur l'offre d'informations des différentes chaînes.

Ces différences intra-nationales s'inscrivent dans des tendances plus larges qui ont caractérisé le paysage médiatique européen au cours des deux dernières décennies comme notamment une dérégulation et une libéralisation croissantes. Celles-ci ont souvent poussé les chaînes publiques – sous l'influence de décisions politiques – à s'adapter à l'environnement concurrentiel au sein duquel elles opèrent. Sur la base, entre autres, des citations susnommées, on pourrait s'attendre à ce que cette évolution vers une « popularisation » se retrouve plus du côté de la chaîne publique flamande que chez son équivalent francophone.

Si l'on met ensemble les différences précitées entre les chaînes publiques – et donc également les différences avec les chaînes privées – ainsi que l'autonomie poussée des médias au sein de chaque communauté linguistique, on peut se rendre compte aisément de l'existence d'évolutions dans le marché télévisuel en Belgique. Ces évolutions, qui se sont surtout manifestées dans les années 1990, ont rendu particulièrement pertinente une analyse comparée et longitudinale des journaux télévisés de ces différentes chaînes belges. Le journal télévisé est en effet non seulement emblématique des caractéristiques de ces chaînes, mais il est également le lieu par excellence où peuvent s'exprimer les différences de vision en ce qui concerne les missions d'une chaîne. Ceci peut mener à des contenus de ces journaux télévisés sensiblement différents, plus particulièrement par rapport au choix des thèmes traités. Ainsi, connaissant les caractéristiques du paysage audiovisuel belge, on pourrait s'attendre à ce que la RTBF consacre plus d'attention à des

⁴ « Car les gens... décrochent. La VRT n'a produit pendant des années que des programmes lourds à digérer avec des hommes politiques parlant un langage difficile. Nous expérimentons depuis déjà maintenant quelques années une approche plus populaire. » *Humo*, 20 janvier 2004.

formes appelées *hard news* (cf. infra) et à l'information internationale, tandis que la VRT privilégierait plutôt des thèmes nationaux et des formes de *soft news*. Par conséquent et pour autant qu'il n'y ait pas également de divergences sensibles entre les deux chaînes commerciales qui seraient la conséquence de leur appartenance à un groupe linguistique différent ou leur responsabilité envers un actionariat différent, on pourrait supposer que les différences entre la VRT et VTM soient moins accentuées que celles entre la RTBF et RTL-TVI.

Mis à part le fait que les différentes chaînes peuvent donner aux informations télévisées un contenu spécifique, il peut également y avoir des différences qui proviennent du fait que les chaînes francophones et flamandes exploitent un marché différent. C'est ici que joue l'intéressante interaction entre des chaînes autonomes au sein de communautés linguistiques largement autonomes au sein de l'État fédéral. On pourrait ainsi s'attendre à ce que l'attention consacrée à des thèmes « fédéraux » soit en grande partie identique des deux côtés de la frontière linguistique étant donné que ceux-ci sont la conséquence d'événements qui concernent l'ensemble du pays. En ce qui concerne les thèmes « régionaux », on pourrait par contre supposer que l'attention qui leur est portée soit fortement divergente vu les dynamiques politiques distinctes dans ce domaine. Ceci n'est évidemment pas univoque étant donné que les compétences de l'État fédéral d'un côté et celles des communautés et des régions de l'autre sont bien souvent partagées. Cependant, certains thèmes peuvent être en grande partie considérés comme « fédéraux » (justice, sécurité sociale, économie) ou « régionaux » (enseignement, culture, environnement). Abstraction faite des différences attendues par rapport à des aspects plutôt institutionnels, des différences purement culturelles peuvent également entrer en ligne de compte selon l'importance attribuée à certains thèmes dans les différentes communautés, même s'il s'agit de thèmes fédéraux. Ainsi, la problématique de la mobilité semble plus accentuée en Flandre qu'en Wallonie du fait de la différence d'infrastructure et de densité des routes.

Les quatre chaînes généralistes en Belgique traitent donc chacune des informations dites « nationales », mais chacune selon sa perspective : flamande ou francophone et publique ou privée. De plus, la définition de ces termes peut varier selon la chaîne et la communauté.

Ce numéro du *Courrier hebdomadaire* est consacré à l'étude des différences existantes dans l'offre d'informations dans les journaux télévisés de la VRT, la RTBF, VTM et RTL-TVI lors de la période 1993-2000. Bien que le paysage audiovisuel belge ait évolué depuis ces années-là, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une période cruciale car elle est en grande partie caractérisée par des restructurations fondamentales au sein des médias publics et des évolutions dans leurs fonctions de service public. Elle couvre entre autres l'importante réorientation qu'a connue dans ce domaine la chaîne publique flamande pendant les années 1990. L'ampleur des données à notre disposition rend possible une telle étude longitudinale de l'évolution de l'attention prêtée à certains thèmes par les différents médias et, par la même occasion, des éventuelles évolutions apparues dans la période considérée. Ces évolutions thématiques peuvent également être mises en relation avec les changements apparus au niveau politique et sociétal plus large ainsi qu'au sein du paysage médiatique.

1. LE PAYSAGE TÉLÉVISUEL ET LA FÉDÉRALISATION DE LA BELGIQUE

L'histoire des télévisions de service public en Belgique et leur structure actuelle reflètent en grande partie le processus de fédéralisation du pays. On pourrait même affirmer que les changements apparus au sein du paysage médiatique public précèdent les évolutions politiques, qu'ils représentent une sorte de prédécesseur culturel de la fédéralisation du pays. La loi Harmel du 18 mai 1960, qui a scindé l'unitaire INR/NIR en deux instituts d'émission quasi autonomes de fait, la RTB et la BRT – cependant couplés à un troisième Institut des services communs – est une première étape dans la reconnaissance institutionnelle de deux grandes communautés culturelles en Belgique. Le principe de communautarisation sera inscrit dans la Constitution en 1970, soit dix ans plus tard⁵.

Ainsi, la création d'instituts d'émissions néerlandophones et francophones fut implicitement une manifestation de l'existence de communautés flamande et française en Belgique, avant que celles-ci n'existent officiellement. Une décision qui, sans aucun doute, a eu une influence considérable, non seulement au niveau exclusivement culturel, mais également au niveau politique. Selon certains, l'existence d'une télévision flamande quasi autonome a soutenu mais également accéléré l'émancipation culturelle flamande⁶.

Avec la dissolution officielle de l'Institut des services communs en 1977 (et le transfert de son personnel et de ses activités aux deux autres instituts), le lien entre les deux chaînes était coupé. De plus, c'est lors de cette même année – par le décret du 12 décembre 1977 – que la RTB fut rebaptisée Radio Télévision belge de la Communauté culturelle française (RTBF)⁷. La BRT devra attendre 1991 pour devenir la BRTN et 1998 pour être rebaptisée en VRT, Radio et Télévision flamande.

L'autonomie des diffuseurs publics en Belgique est plutôt exceptionnelle vue dans une perspective internationale. Dans la plupart des autres pays fédéraux multilingues, il existe encore au moins une structure conjointe qui chapeaute les chaînes des différentes régions ou communautés, comme c'est par exemple le cas en Suisse, au Canada et même à Chypre⁸.

Tout aussi frappant – et évidemment lié à la question de l'autonomie – est le fait que les contrats de gestion des Communautés française et flamande avec les télévisions publiques, mentionnent seulement une référence à l'identité culturelle de la communauté linguistique concernée. Ceci est également assez exceptionnel. Dans d'autres États fédéraux

⁵ D. BILTEREYST, « Television in Belgium, 87-99 » in J.A. COLEMAN, B. ROLLET (ed.), *Television in Europe*, Exeter, Engeland, Intellect, 1997.

⁶ FLEERACKERS en COPPIETERS, in N., *25 jaar televisie in Vlaanderen : aanpassing of transformatie van een cultuur ?* (Referaten Achtste Congres voor Communicatiewetenschap), Leuven, KUL, Centrum voor Communicatiewetenschap, 1979, 258 p.

⁷ A. ROEKENS, *Écran, mon petit écran, dis-moi qui est encore belge...* Pour une lecture de programmes de la RTBF comme lieux de (co)construction identitaire en Wallonie (1962-2000), Louvain-La-Neuve, UCL - Faculté de Philosophie et Lettres (thèse de doctorat non publié), 2004.

⁸ H. SHAUGHNESSY et C. FUENTE COBO, *The cultural obligations of broadcasting: national and transnational legislation concerning cultural duties of television broadcasters in Europe*, European Institute for the Media, Manchester, 1990, p. 42.

– parmi lesquels les états multilingues – il est clairement mentionné dans les missions des télévisions publiques qu’elles doivent contribuer à la cohésion nationale du pays. Ainsi, les différents services publics suisses ont, entre autres, la tâche de servir les intérêts du pays, de renforcer l’entente et l’unité nationale et de contribuer à la compréhension mutuelle des différentes communautés linguistiques. De telles dispositions existent dans la plupart des États fédéraux⁹. Les obligations légales de la RTBF et de la VRT ne font par contre aucune référence à la Belgique, mais seulement respectivement à la Communauté française et à la Communauté flamande¹⁰.

Il est également intéressant de remarquer le fait que toutes les chaînes nationales ne sont pas captables sur l’ensemble du territoire belge.

L’autonomie par rapport au niveau de pouvoir fédéral dont bénéficient les télévisions publiques flamandes et francophones rend l’apparition de divergences significatives entre ces télévisions possible et même probable. En même temps, elles se situent naturellement dans un contexte européen et international plus large et sont donc influencées par des évolutions telles que la libéralisation, la globalisation ou les développements technologiques.

⁹ H. SHAUGHNESSY et C. FUENTE COBO, *The cultural obligations of broadcasting: national and transnational legislation concerning cultural duties of television broadcasters in Europe*, *op. cit.*, p. 40.

¹⁰ Communauté française, Contrat de gestion 2001-2005 entre la Communauté française Wallonie-Bruxelles et la RTBF, Bruxelles, Communauté française, 2001 ; Vlaamse Gemeenschap, Beheersovereenkomst tussen de VRT en de Vlaamse Gemeenschap 2002-2006, Brussel, Vlaamse Gemeenschap, 2001.

2. LA LIBÉRALISATION DU PAYSAGE MÉDIATIQUE BELGE AU COURS DES DEUX DERNIÈRES DÉCENNIES

Les années 1980 signifient pour la plupart des paysages audiovisuels des pays d'Europe occidentale une réorientation en profondeur. Les chaînes télévisées publiques nationales qui ont pu bénéficier pendant plusieurs décennies d'un monopole dans leur pays (ou communauté) furent – comme conséquence de développements technologiques, économiques, mais surtout politiques – pris dans une vague de libéralisation qui les a amenés à faire de plus en plus partie d'un marché audiovisuel¹¹. Pour ces chaînes publiques, cela a mené dans presque tous les pays à de (lourdes) pertes d'audience. Nombre d'entre elles furent dès lors réformées en profondeur, la plupart du temps dans la direction d'un retrait du politique et de l'introduction d'une certaine logique d'entreprise privée. Dans différents pays, cela a contribué lors de ces dernières années à un « rétablissement » des télévisions publiques. Ceci a cependant amené les diffuseurs privés à accuser les télévisions publiques de « concurrence déloyale » parce que ces dernières produisent un type d'émissions assez éloigné des caractéristiques « traditionnelles » d'un service public avec lesquelles elles s'aventurent également sur le marché des diffuseurs privés¹².

En Flandre aussi, la vague de libéralisation des années 1980 a mené à la fin du monopole de la télévision publique. Dans le contexte flamand, c'est également plus précisément le mécontentement de la coalition de centre-droit (gouvernement Geens, CVP-PVV) d'alors au sujet de l'indépendance de fait et du positionnement critique de la rédaction de la BRT qui a joué un rôle déterminant¹³. En 1989 il fut décidé de créer la chaîne commerciale VTM (Vlaamse Televisie Maatschappij), dont les actionnaires originaux sont la presque totalité de la presse écrite flamande. À partir de ce moment, la perte de chiffres d'audience est clairement entamée pour une BRT par ailleurs très politisée¹⁴, centralisée et organisée hiérarchiquement¹⁵.

Déjà en 1991, le Parlement flamand a tenté de remédier à la lourdeur des structures par l'adoption d'un statut plus moderne et d'un nouveau nom. Les plus grands changements vinrent cependant à partir de 1995. Alors ministre de l'Économie et des Médias, Éric Van Rompuy soumit la BRTN à un audit par le bureau McKinsey à la suite duquel le décret du 22 décembre 1995 limita les compétences du conseil d'administration, toujours nommé par le pouvoir politique. Le poste d'administrateur général fut supprimé et la

¹¹ J. BLUMLER, « The New Television Marketplace: Imperatives, Implications, Issues » in J. CURRAN, and M. GUREVITCH, *Mass Media and Society*, London, Edward Arnold, 1991.

¹² F. SAEYS, T. COPPENS, « Business of corebusiness, de opdracht van de West-Europese publieke omroepen nogmaals ter discussie », *Tijdschrift voor Communicatiewetenschap* (Themanummer Televisie), 31:4, 2003.

¹³ J. SERVAES (1998), « Media en politiek », in M. SWYNGEDOUW, en M. MARTINIELLO (red.), *Belgische Toestanden. De lotgevallen van een kleine bi-culturele democratie*, Antwerpen, Standaard Uitgeverij, 1998, 208 p., p. 133.

¹⁴ C. GOOSSENS, *Radio en Televisie in Vlaanderen. Een Geschiedenis*, Leuven, Davidsfonds, 1998, 214 p., p. 130.

¹⁵ J. CEULEERS, *Uitgekeken. Mijn wonderjaren*, Antwerpen, ICARUS, 1999, 186 p., p. 56.

hiérarchie administrative fit place à une direction d'entreprise dirigée par l'administrateur délégué (le premier était Bert De Graeve). Ce dernier est désigné sur une base contractuelle par le gouvernement flamand et est assisté d'un comité de direction qui, sur la proposition de l'administrateur délégué, est engagé par le conseil d'administration.

Le 29 avril 1997, suivit alors le nouveau décret qui fit de la télévision publique flamande une société anonyme de droit public, qui reçut le nom de VRT et dont la Communauté flamande est la seule actionnaire. Dorénavant, le personnel sera engagé avec un contrat de travail et ne sera donc plus nommé statutairement. Des mesures de suppression d'emploi furent également prises. Le gouvernement flamand conclut avec la VRT un accord de gestion de cinq ans, qui fut renouvelé en 2001. Celui-ci prévoit, entre autres, une division sur le plan du contenu en deux chaînes télé : une chaîne plus généraliste (TV1) et une chaîne plus thématique (CANVAS)¹⁶.

Il est important de remarquer que, pour la première fois, des critères furent établis en ce qui concerne les chiffres d'audience, dans le cadre desdits « critères de performances » : les deux chaînes devaient, ensemble et sur une base hebdomadaire, atteindre 70 % des téléspectateurs flamands pendant au moins 15 minutes consécutives. Mais des critères spécifiques furent également établis en ce qui concerne les programmes d'information : les journaux télévisés devaient, ensemble avec les autres programmes d'information, atteindre au moins 1,5 million de téléspectateurs par jour¹⁷. Depuis lors, les parts de marché suivent une courbe croissante. Ces dernières années, la VRT est devenue le leader incontesté du marché audiovisuel en Flandre. Vers la fin des années 1990, l'image de la télévision publique avait évolué d'une position d'un « challenger perdant » à celle d'un *trendsetter*¹⁸. Dans le chef de VTVM, ceci a mené à des résultats d'entreprise toujours plus négatifs et décevants. L'entreprise accuse la chaîne publique de lui faire une concurrence déloyale.

Néanmoins, il faut remarquer que depuis la mise en place du nouveau gouvernement flamand Leterme I (CD&V-N-VA, VLD-Vivant et SP.A-Spirit), les critiques (surtout politiques) envers une VRT qui ne remplirait pas suffisamment ses missions de service public (notamment en ce qui concerne l'attention portée à la culture) s'intensifient. Certaines déclarations du nouveau ministre flamand des Médias, Geert Bourgeois (N-VA), vont d'ailleurs dans ce sens. Même l'administrateur délégué, Tony Mary, indique que des changements destinés à répondre aux critiques (notamment en ce qui concerne la couverture de l'information culturelle) sont à l'étude¹⁹. Il faudra néanmoins attendre le nouveau contrat de gestion entre le gouvernement flamand et la VRT pour voir si cette piste sera concrétisée.

Du côté francophone, l'histoire n'est pas exactement la même. La RTB connaissait au début des années 1980 une bureaucratisation et une politisation assez poussées, assez semblables à celles de la BRT. Avec la précoce et importante pénétration du câble en

¹⁶ L. VAN DER BORGHT, « Van BRTN naar VRT » in *Mediajids Audiovisueel: Radio en televisie*, 1997, pp. 33-46.

¹⁷ Vlaamse Gemeenschap, *Beheersovereenkomst tussen de VRT en de Vlaamse Gemeenschap 2002-2006*, *op. cit.*

¹⁸ P. GOYVAERTS, « Pleidooi voor een slagvaardige publieke omroep » in *Samenleving en politiek*, jg. 6/1999, n° 8, p. 22.

¹⁹ *De Morgen*, 11 janvier 2005.

Belgique, les télévisions publiques durent, longtemps avant les chaînes publiques d'autres pays européens, faire face à la concurrence. Cette concurrence venait surtout de chaînes qui diffusaient dans la même langue que les diffuseurs nationaux. Ceci s'appliquait à la BRT, qui était soumise à la concurrence des télévisions néerlandaises, mais surtout à la RTBF qui, à côté de la présence de la télévision française (la présence de trois chaînes françaises depuis 1975), a dû faire face assez tôt à un concurrent plutôt exceptionnel : RTL Télévision, alors basée au Luxembourg.

Fondée en 1955 par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), cette chaîne connut un succès en Belgique dès le milieu des années 1970, quand les télédiffuseurs belges décidèrent de diffuser son signal. À partir de 1980, certaines émissions (principalement le journal télévisé et les publicités) furent spécifiquement orientées vers les deux principales zones d'émission de RTL ; la Belgique francophone et les Ardennes françaises²⁰. L'identité belge de RTL commença à se développer. En 1983, le gouvernement Martens-Gol (sociaux-chrétiens-libéraux)²¹ mit à la disposition de RTL un faisceau hertzien direct de la RTT, ce qui permit à la chaîne de couvrir l'actualité belge depuis Bruxelles. Peu après, la chaîne créa un journal télévisé belge à part entière²². L'opposition socialiste n'en fut pas particulièrement satisfaite. Il était en effet clair que le gouvernement de centre-droit était méfiant par rapport à la RTBF où, conséquence du Pacte culturel, l'influence socialiste était très présente. Tout comme lors du lancement de VTM, l'encouragement d'un journal télévisé belge dans le chef de RTL a rimé avec le mécontentement envers un JT fait par « les gauchistes de la RTBF »²³.

En 1987, le gouvernement Martens VII (sociaux-chrétiens-libéraux) autorisa une seule chaîne de télévision par communauté à diffuser de la publicité commerciale dans des programmes télévisés destinés à toute la communauté²⁴. Le monopole de la publicité commerciale fut accordé à RTL TVI qui en bénéficia jusqu'au moment où, en juillet 1989, l'exécutif de la Communauté française décida d'octroyer également au service public l'accès à la publicité commerciale. TVI, une société de droit belge créée pour gérer la chaîne RTL au sein de la Communauté française dut attendre un arrêté de l'exécutif de la Communauté française du 21 décembre 1987²⁵ l'autorisant à créer une télévision privée pour se lancer comme chaîne belge francophone à part entière. Entre-temps, la CLT avait profité des ouvertures croissantes qui s'étaient créées dans différents pays pour lancer des initiatives audiovisuelles privées amenant la chaîne commerciale francophone à faire partie d'un groupe de télécommunications international.

²⁰ É. LENTZEN, et M. LEGROS, «Les télévisions en Communauté française. Stratégies de groupes et approche institutionnelle», *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1491-1492, 1995, 46 p., pp. 7-8.

²¹ Bien que les médias fassent à ce moment déjà principalement partie des compétences des communautés, le gouvernement national était compétent pour des aspects techniques de la télécommunication et pour la publicité commerciale.

²² Le journal télévisé de RTL fut «dédoublé». On a donc créé un journal à part pour le Nord de la France et pour la Belgique. Le 10 septembre 1984, la chaîne privée a diffusé son premier journal télévisé complètement réalisé en direct depuis Bruxelles.

²³ F. JONGEN, P. STEPHANY, *Audiovisuel, les révolutions de 1989*, CRISP, 1990, 175 p., pp. 106-110.

²⁴ Loi du 6 février 1987 relative aux réseaux de radiodistribution et de télédistribution et à la publicité commerciale à la radio et à la télévision.

²⁵ Pris en application du décret du 17 juillet 1987 sur l'audiovisuel.

Cette confrontation avec une chaîne commerciale au sein de la Communauté française a eu très tôt pour la RTBF une influence négative sur les chiffres d'audience. De surcroît, les télévisions locales avaient été reconnues dès les années 1970 par la Communauté française, malgré la décentralisation en profondeur de la RTBF²⁶. Après l'ouverture de l'accès à la publicité commerciale à partir de 1989, il fut possible pour la RTBF de diffuser des spots publicitaires (ce qui ne fut pas le cas pour la VRT), mais la dotation de la Communauté française reste de loin la source de financement la plus importante pour la chaîne publique.

La RTBF connut également dans les années 1990 une situation financière délicate et une crise interne. Les chiffres d'audience diminuèrent pendant la première moitié de cette période, alors que RTL-TVI connut une croissance continue. Des mesures structurelles furent prises, d'abord en 1991 avec le plan Delville Objectif 1993 et ensuite en 1993 avec le plan d'économie Horizon 1997. En 1992 et 1993, il fut décidé, dans le cadre des problèmes budgétaires de la Communauté française, de diminuer de manière drastique la dotation à la RTBF de 800 millions de BEF en deux ans. Ceci a mené à des mesures de restructuration, notamment une réduction du personnel. S'ajoutèrent à cela des problèmes de gestion ainsi que l'implication du précédent administrateur général, Jean-Louis Stalport, dans l'affaire UNISOP. Parallèlement, la Communauté française, accroît l'autonomie de la RTBF en lui permettant d'opérer sur le marché privé, notamment à travers la possibilité de créer des filiales ou de prendre des participations dans le capital d'autres sociétés²⁷.

Après une très longue discussion politique, un nouveau décret réorganisant la RTBF fut publié le 14 juillet 1997²⁸. Tout comme la VRT, la RTBF changea de statut. Cependant, la télévision publique francophone devint une entreprise publique autonome à caractère culturel, et pas une société anonyme de droit public comme la VRT. Les libéraux francophones étaient cependant partisans de cette dernière formule mais Laurette Onkelinx (PS, ministre des Médias), craignait que cela ne marque le début de la privatisation de la chaîne²⁹. Tout comme en Flandre, un contrat de gestion renouvelable fut établi avec la Communauté française. Cependant, la dernière édition de ce contrat (datant de 2001) ne comprend aucun critère chiffré d'audience, ni en ce qui concerne la programmation globale, ni en ce qui concerne les programmes d'information³⁰. La restructuration drastique qu'amènera le plan Magellan en 2003 de la RTBF – dont certains avaient supposé qu'elle était inspirée par celle de la VRT – n'est pas vraiment comparable à l'exemple flamand. Ces différences peuvent être mises en relation avec les différents contextes po-

²⁶ D. BILTEREYST, « Television in Belgium, 87-99 », *op. cit.*, p. 88.

²⁷ É. LENTZEN, et M. LEGROS, « Les télévisions en Communauté française. Stratégies de groupes et approche institutionnelle », *op. cit.*, pp. 13-15.

²⁸ Décret du 14 juillet 1997 portant statut de la Radio-Télévision belge de la Communauté française (RTBF) ; E. SEVRIN, (1998), « Audiovisuel Public: Espace pour le Public », *La Revue Nouvelle*, n° 1, tome 107, pp. 58-70.

²⁹ *Le Soir*, 14 juillet 1997.

³⁰ Communauté française, Contrat de gestion 2001-2005 entre la Communauté française Wallonie-Bruxelles et la RTBF, *op. cit.*

litiques au sein des deux communautés et entre autres avec le point de vue plus traditionnel du Parti socialiste du côté francophone³¹.

Mais il y a encore d'autres différences entre la VRT et la RTBF. Les problèmes d'audimat de cette dernière – notamment en ce qui concerne le journal télévisé – constituent à ce jour toujours un grand défi pour ses dirigeants³². De surcroît, il y a les critiques par rapport à la politisation de la chaîne publique qui fusent toujours beaucoup plus fortement en Communauté française qu'en Flandre, comme en 2003 concernant la procédure de nomination de la nouvelle hiérarchie suite au plan Magellan³³.

Cette esquisse démontre que les différentes chaînes de télévision en Belgique furent influencées par des évolutions plus larges dans le paysage médiatique européen et international. Malgré ce contexte, il subsiste de fortes différences de chaque côté de la frontière linguistique. Ce type de différences peut évidemment avoir une influence sur le contenu des émissions proposées par les chaînes³⁴. Les pages qui suivent sont consacrées à la question de savoir si ces différences se traduisent aussi en différences de contenus thématiques des journaux télévisés.

³¹ D. SINARDET, « Vlaamse en Franstalige stembusgang: zelfde vlag, andere lading » in *Samenleving en politiek*, 10:6, 2003, pp. 14-24.

³² *Télémonstique*, 19 janvier 2005.

³³ *La Libre Belgique*, 25 février 2003.

³⁴ D. SINARDET, « De verkiezingen op tv: federaal in Vlaanderen, regionaal in Wallonië », *Samenleving en politiek*, 11:6, 2004, pp. 22-26.

3. LA RECHERCHE SUR LES JOURNAUX TÉLÉVISÉS

Il y a paradoxalement peu de recherches comparant de manière systématique les quatre « grands » journaux télévisés en Belgique. Globalement, la recherche sur les informations à la télévision est assez réduite en Belgique. Bien souvent, ce sont des inconvénients pratiques – disponibilité des programmes, codage face à l'écran – qui empêchent les chercheurs d'analyser les informations TV, et les font se diriger vers les recherches sur la presse écrite³⁵. Néanmoins, les chiffres d'audience démontrent que les journaux télévisés dépassent la presse écrite en tant que source d'information principale, en Belgique et dans d'autres pays. Les analyses comparées des journaux télévisés qui ont cependant été réalisées se limitent en grande partie aux informations d'une des deux communautés linguistiques. Les comparaisons entre les journaux télévisés flamands et francophones sont donc assez rares.

Et si celles-ci se produisent, c'est bien souvent dans le cadre d'une analyse comparative des journaux télévisés dans un contexte européen ou international. Ainsi Heinderyckx réalisa une analyse comparée de 17 journaux télévisés issus de huit pays différents, dont les quatre chaînes généralistes belges³⁶. Il est intéressant de remarquer que Heinderyckx y aperçoit une différence entre les informations issues de cultures « romanes » et « germaniques », une ligne de partage observable également en Belgique. Cette ligne de partage concerne aussi d'autres aspects du journal télévisé, comme la durée totale, le nombre de sujets abordés et la fréquence de l'usage d'images afin d'illustrer les informations. Il apparaît ainsi que les journaux télévisés « romans » sont en moyenne plus longs que les « germaniques », mais que ces derniers abordent moins de thèmes de sorte que la durée moyenne d'un sujet est sensiblement identique dans le chef de toutes les chaînes.

Une comparaison spécifique des journaux télévisés belges – mettant également l'accent sur les différences entre les chaînes flamandes et francophones – a été accomplie par Dave Sinardet³⁷. Ces recherches se sont cependant surtout focalisées sur la couverture des informations des chaînes flamandes et francophones sur l'autre communauté du pays. Néanmoins, des différences entre les chaînes sur l'offre d'information générale furent aussi notées, entre autres sur la relation entre l'information nationale et internationale et sur l'intérêt porté à la famille royale belge.

Les données sur lesquelles nous nous baserons ici ont été collectées dans le cadre d'un projet de recherche inter-universitaire à grande échelle autour du thème de la mise à

³⁵ L'arrivée de Elektronisch Nieuwsarchief Vlaanderen (ENA) devrait y apporter un changement. En effet, ENA est un projet du Max Wildiersfonds (FWO) qui met à la disposition des chercheurs une version annotée des programmes d'information des chaînes flamandes. Cf. < www.nieuwsarchief.be >.

³⁶ F. HEINDERYCKX, « Television News Programmes in Western Europe: A Comparative Study », *European Journal of Communication*, vol. 8, 1993, pp. 425-450.

³⁷ D. SINARDET, *De relatie tussen media, politiek en publiek in de Belgische televisieberichtgeving over de andere gemeenschap*, Antwerpen, UIA, 2000, 39 p. (PSW-papers; 2000/9) ; D. SINARDET, « Berichtgeving Vlaanderen-Wallonië: nieuws zonder grenzen? Information sans frontières ? », *Mediagids audiovisueel*, 8, 2000, pp. 63-76.

l'agenda politique en Belgique³⁸. En ce qui concerne la composante médiatique de cette recherche, tous les journaux télévisés entre le 1^{er} janvier 1993 et le 31 décembre 2000 furent codés thématiquement, selon un schéma de codage de 141 codes thématiques basés sur le standard international EUROVOC³⁹. Un seul code fut attribué par unité d'information, sur la base de larges résumés des informations et reportages établis par une entreprise privée (Auxi Press). Ces unités d'informations furent ensuite pondérées par le nombre de secondes que dure l'information. Sur le total des huit années, pas moins de 164 660 unités d'informations furent encodées pour les quatre chaînes : VRT et VTM du côté flamand et RTBF et RTL-TVI du côté francophone. Le codage fut réalisé en étroite collaboration sur la base du même schéma de codage par des équipes de l'UCL et de l'UA⁴⁰.

Cette recherche était principalement fondée sur une base de données longitudinale et continue dans laquelle les thèmes et leur poids relatif peuvent être suivis au travers de toute la période de recherche. Ceci nous permet d'éviter certains écueils qui pourraient surgir dans le cas de l'utilisation d'un échantillon. En l'occurrence, il s'agit ici d'une recherche sur la totalité de la population des journaux télévisés. Cependant, par manque de temps et de financement, ce travail intensif de codage a rendu impossible la collecte de variables additionnelles éventuellement intéressantes et pertinentes. Nous avons donc dû nous limiter au poids relatif des thèmes abordés par ces médias.

³⁸ Un projet SSTC (2001-2004) «Mise à l'agenda (politique) en Belgique», coordonné par Stefaan Walgrave (UA), Lieven De Winter (UCL), Patrick Stouthuysen (VUB) et Marc Swyngedouw (KUB).

³⁹ http://europa.eu.int/celex/eurovoc/cgi/sga_doc?eurovoc_dif!SERVEUR/menu!prod!MENU&-langue=FR

⁴⁰ Pour une description plus détaillée des étapes et de la méthodologie du processus de codage, cf. K. DE SWERT, R. DANDOY, Mono-agenda report agenda-setting: media (DWTC-rapport), Brussel, Federale Diensten voor Wetenschap, Techniek en Cultuur, 2002.

4. ANALYSE LONGITUDINALE DES QUATRE JOURNAUX TÉLÉVISÉS

Avant de nous pencher sur la comparaison thématique qui forme le cœur même de cet exercice, nous pouvons observer un certain nombre d'évolutions générales des journaux télévisés étudiés, évolutions qui forment une sorte d'arrière-plan de l'analyse comparée des différents thèmes abordés. Le monde des journaux télévisés belge regorge de différents vocables pour désigner certains aspects et éléments d'informations diffusés. Dans le cadre de cet exercice, nous utiliserons le terme «séquence» pour faire référence à l'aspect technique (minutage, qualité, etc.) de l'unité d'information, tandis que nous désignerons les aspects plus thématiques de celle-ci par le terme «sujet». Enfin, nous utiliserons le terme «catégorie» pour faire référence aux thèmes formalisés tels que présents dans le schéma de codage utilisé pour la collecte de données.

4.1. DURÉE ET NOMBRE DE SÉQUENCES

Les journaux télévisés flamands sont devenus plus longs ces dernières années. Là où la somme des séquences atteignait à peine 25 minutes au début des années 1990, la moyenne pour 2000 dépasse largement les 30 minutes. Dans le tableau 1, nous observons qu'aussi bien la VRT que VTM ont connu entre 1993 et 2000 une augmentation de près de 50 % de la longueur de leurs JT. L'écart entre elles ne dépasse jamais la minute au cours de la période étudiée, démontrant que ces deux chaînes s'observent de très près.

Les informations francophones sont également devenues plus longues au cours du temps, mais de manière moins évidente et ont atteint leur sommet en 1998. Mis à part cette année, l'écart entre les deux chaînes a toujours été significatif (pas moins de 6 minutes de différence en 1994), la RTBF semblant tirer vers le haut la durée du JT de RTL-TVI⁴¹. Il est intéressant de remarquer que l'allongement de la durée des journaux télévisés est une tendance qui est apparue dans les années 1980 et que l'influence française relative à l'allongement semble être plus forte au sein des chaînes flamandes que des francophones.

Les journaux télévisés peuvent s'allonger de deux manières différentes. La première possibilité est d'augmenter le nombre d'unités d'information ou de sujets abordés. Nous pouvons ainsi postuler que cette possibilité mène à une offre d'information plus vaste et à une diversité de thèmes abordés plus étendue. Une seconde possibilité est de rendre les séquences d'information plus longues. Ceci ne peut se faire que via un approfondissement ou d'autres éclairages des faits sur lesquels se basent les sujets. L'allongement du temps total des journaux télévisés peut s'expliquer, dans la période étudiée, par une combinaison de ces deux mouvements.

⁴¹ On peut également émettre l'hypothèse que l'allongement du journal télévisé de RTL-TVI permet de venir «empiéter» sur celui de la RTBF, c'est-à-dire en le faisant se terminer après les 19h30, heure du début du JT de la chaîne publique francophone.

Tableau 1 : Durée moyenne (en minutes) des journaux télévisés par chaîne et par an ¹

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
VTM	24	25	26	27	30	33	34	38
VRT	24	26	27	28	30	32	33	37
RTBF	26	28	27	29	30	32	32	32
RTL-TVI	23	22	24	25	28	32	31	30
Moyenne	24	25	26	27	29	32	32	34

¹ Il est à noter que la durée moyenne d'un journal télévisé est légèrement plus courte durant le week-end que pendant la semaine. De plus, les chiffres présentés ici constituent une légère sous-estimation de la durée réelle du JT puisque le générique, les titres et les diverses interruptions pendant le JT ne sont pas comptabilisés. Les chiffres utilisés sont ceux issus du calcul de la somme totale de la durée de chaque unité d'information ou séquence (brève, reportage, interview, etc.).

Le nombre de séquences par journal télévisé a fortement augmenté entre 1993 et 2000. Le nombre de séquences a ainsi progressé de 25 % en huit ans, de 15 séquences à plus de 20 par JT. Bien que toutes les chaînes participent dans une certaine mesure à cette évolution globale, le cas de l'évolution de la VRT accentue ce mouvement, passant de 13 à 21 séquences en huit ans. Plus précisément, il est à remarquer également que la période allant de 1993 à 1996 démontre une certaine stabilité dans le nombre de sujets diffusés, et ce n'est qu'en 1997 que l'augmentation se remarque de manière plus sensible. Et c'est enfin lors de l'année 2000 que l'on observe la plus grande augmentation du nombre de séquences, toutes chaînes confondues. Nous pouvons ainsi valablement supposer qu'une grande partie de l'augmentation de la durée du journal télévisé est consacrée à plus de séquences. Les analyses thématiques comparées nous permettront de déterminer de quels types de sujets il s'agit.

Tableau 2 : Nombre moyen (par jour) de séquences par chaîne et par an

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
VTM	16,8	16,1	15,8	15,2	17,2	19,1	18,3	22,8
VRT	12,8	13,4	13	14	15,8	16,9	16,8	20,9
RTBF	16,2	16,5	15,9	15,7	15,4	16,6	16,5	18,3
RTL-TVI	15,8	14,5	14,9	15,1	15,4	18,2	18,1	20,6
Moyenne	15,4	15,1	14,9	15	16,0	17,7	17,4	20,7

Malgré la forte croissance du nombre de séquences qui sont présentées au cours d'un journal télévisé, la plupart des chaînes ont également allongé le temps consacré à chaque séquence au cours de la période étudiée. C'est le cas pour toutes les chaînes entre 1993 et 1999, avec une augmentation conséquente d'en moyenne 15 secondes par sujet. Seule la VRT, qui connaît la plus forte augmentation du nombre de sujets, ne semble pas suivre ce modèle. Il convient également de remarquer que, en 2000, alors que le nombre moyen de séquences continue à augmenter et connaît même son augmentation la plus forte, le temps moyen consacré à chaque séquence se réduit sensiblement pour toutes les chaînes analysées. Au final, ces mouvements témoignent que la VRT et VTM sont, en 2000, plus proches l'une de l'autre qu'elles ne l'étaient en 1993, année au cours de laquelle la VRT diffusait des séquences qui étaient en moyenne 30 secondes plus longues que VTM, tandis que cette dernière présentait une gamme de sujets beaucoup plus large. À la fin de la période analysée, les différences se sont fortement estompées et les deux journaux télévisés semblent s'être mutuellement influencés en ce qui concerne leurs aspects plus

formels – durée et nombre de séquences – ou, à tout le moins, les aspects non-thématiques.

Tableau 3 : Durée moyenne (en secondes) d'une séquence par chaîne et par an

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
VTM	85	93	100	105	104	105	113	101
VRT	114	116	123	119	113	115	118	107
RTBF	98	102	103	112	115	115	115	106
RTL-TVI	88	93	96	101	108	104	102	87
Moyenne	96	101	106	109	110	110	112	100

De l'autre côté de la frontière linguistique, nous observons le mouvement inverse. La RTBF et RTL-TVI étaient en 1993 très proches l'une de l'autre en ce qui concerne la longueur moyenne des séquences diffusées ainsi que leur nombre moyen. En 2000, les écarts en ce qui concerne ces deux variables se sont accrues. RTL-TVI se dirige vers un journal télévisé avec plus de courtes séquences, tandis que la RTBF utilise les minutes supplémentaires pour consacrer plus de temps à un nombre de séquences peu supérieur à celui de 1993.

L'affirmation de Heinderyckx⁴² sur l'existence d'un type de journal télévisé « germanique » (plus court mais avec moins de séquences) et d'un type « roman » (plus long avec plus de séquences) n'est pas vérifiée en Belgique, au contraire. Du côté francophone, le fossé entre les chaînes publique et commerciale est à ce sujet considérable, de sorte qu'il est difficile d'étiqueter la RTBF et RTL-TVI comme étant « romans », à l'inverse de la VRT et de VTM qui font preuve de dynamiques identiques en termes de durée et de nombre de séquences.

4.2. SUJETS *HARD* ET SUJETS *SOFT*

Pour étudier le contenu thématique des différents journaux télévisés belges il est nécessaire d'opérer la distinction entre sujets *soft* et sujets *hard*.

Fiske⁴³ met en évidence l'existence d'unités d'informations ou de sujets « tabloïdes » – un terme emprunté aux journaux *tabloids* anglais – ou sujets « populaires » au sens péjoratif du terme, mais qui renvoient néanmoins à une forme de séquences couronnées de succès en termes de chiffres d'audience. Il caractérise cette forme de nouvelles par son style et son contenu sensationnel, ainsi que par son ton populiste. Il s'agit principalement de scandales sexuels ou de corruption et même parfois de sujets dans un format proche d'un *reality-show*, symbolisés par les images, prises en direct depuis un hélicoptère, de poursuites de criminels dans les rues⁴⁴. De tels sujets n'apparaissent pas encore sur nos écrans, ou très rarement. Cependant, la force d'attractivité de sujets plus individuels, qui correspondent plus à la vie de tous les jours et accordent une large attention aux victi-

⁴² F. HEINDERYCKX, « Television News Programmes in Western Europe : A Comparative Study », *op. cit.*

⁴³ J. FISKE, « Popularity and the Politics of Information », in P. DAHLGREN, C. SPARKS (eds.), *Journalism and popular culture*, London, Sage, 1992, pp. 45-63.

⁴⁴ *Ibidem*, pp. 47-49.

mes⁴⁵ joue également chez nous dans la sélection des sujets dans le chef des différentes rédactions à partir du moment où l'on traite les sujets en fonction de chiffres d'audience ou de parts de marché⁴⁶. Les thèmes plus « sensationnels » qui émeuvent ou qui choquent et ceux qui soulignent des expériences individuelles gagnent du terrain⁴⁷.

Rixner⁴⁸ affirme que les nouvelles plus sensationnelles – qui jouent sur les émotions des téléspectateurs – intéressent un large public mais qu'elles transportent moins d'information. Puisque non seulement la qualité de l'information mais également les chiffres d'audience sont importants, les rédactions se doivent d'opérer certains choix. Dans le cas de la Belgique, nous pouvons supposer que les chaînes publiques VRT et RTBF ont accordé dans les années 1990 plus d'attention au nombre de téléspectateurs, mais que leur tâche « publique » et leur financement moins dépendant de leur performance en termes de chiffre d'audience (cf. supra) leur ont permis de conserver une plus grande attention aux sujets *hard* et moins divertissants que les chaînes commerciales. Cependant, sur la base des évolutions divergentes et surtout des choix politiques qui furent faits au cours des années 1990, nous supposons que la RTBF maintient plus que la VRT un haut niveau de sujets « sérieux » dans ses JT ou que, en d'autres termes, elle a été moins affectée par un « assouplissement » de son contenu vers des nouvelles plus *soft*.

Les données à notre disposition ne nous permettent pas de mesurer directement le degré de sensationnalisme des sujets abordés lors d'un journal télévisé. Celui-ci dépend en grande partie du style et de la mise en image (plus de sang, de violence, d'images familiaires), du degré de personnalisation, ainsi que de la difficulté et de la technicité du vocabulaire utilisés lors de la présentation des séquences⁴⁹. Nous disposons de données insuffisantes sur ces différents aspects de sorte que nous nous limitons ici explicitement à une analyse thématique, à savoir le choix des sujets et la mesure de l'attention que leur portent les diverses rédactions. De nombreuses recherches sur le sensationnalisme se sont cependant en grande partie limitées à une classification dichotomisée des informations télévisuelles sur la base des thèmes abordés. Bien souvent, ces recherches ne se sont basées que sur une courte période, parfois inférieure à un mois⁵⁰.

Les thèmes qui ont souvent été classés dans la catégorie événements « sensationnels » ou sujets *soft* sont ceux relatifs à la famille royale, aux loisirs, aux actualités *people*, au sport, aux faits divers, aux accidents de la circulation, aux catastrophes naturelles et à la criminalité. Bien que certains de ces thèmes puissent être considérés comme des thèmes « durs

⁴⁵ J. LANGER, « Truly Awful News on Television » in P. DAHLGREN, C. SPARKS (eds.), *Journalism and popular culture*, op. cit., pp. 113-129.

⁴⁶ D. BILTEREYST, *Realiteit en fictie ; tweemaal hetzelfde ?*, Brussel, Koning Boudewijnstichting, 2000, 86 p., pp. 49-50.

⁴⁷ J. GRIPSRUD, « The Aesthetics and Politics of Melodrama », in P. DAHLGREN, C. SPARKS (eds.), *Journalism and popular culture*, op. cit., pp. 84-86.

⁴⁸ B. RIXNER, *Druckerschwärze kontra Hautfarbe. Zur Ausländerbericht-erstattung von Neue Kronen Zeitung und Der Standard anlässlich des Ausländer-volksbegehrens der FPÖ*, Diplomarbeit betreut durch Prof. Dr. Peter A. Bruck, Salzburg, 1994, 170 p.

⁴⁹ M.E. GRABE, S. ZHOU, B. BARNETT, « Explicating sensationalism in television news : content and the bells and whistles of form », *Journal of Broadcasting and Electronic Media*, 45(4), 2001, p. 635-655 ; A. OIKARINEN, *News vs Gossips : « Does it matter if the line disappears ? »*, <<http://www.jmk.su.se/global100/annakaisa/wwwwork/page.htm>>, 2002 ; C. SPARKS, « Introduction » in *Javnost/The Public*, 5(3), 1998, 5-10.

⁵⁰ M.E. GRABE, S. ZHOU, B. BARNETT, « Explicating sensationalism in television news: content and the bells and whistles of form », op. cit.

à regarder» (par exemple, une séquence sur les réseaux pédophiles ou sur un tremblement de terre particulièrement meurtrier), ils sont classés dans la catégorie des sujets *soft*. Sont considérés comme appartenant aux thèmes dits «sérieux» ou sujets *hard*, les sujets sur la politique, l'économie et les nouvelles internationales⁵¹.

Il est parfois difficile de différencier ces thèmes au sein de notre base de données. Par exemple, notre catégorie «célébrités» ne comprend pas seulement des informations sur les escapades sentimentales de David Beckham ou sur la virginité de Britney Spears, mais porte également sur des revues littéraires, des remises de prix cinématographiques et des biographies de musiciens de jazz décédés. La culture plus élitiste ne relève pas de l'imaginaire «populaire» ou du grand public et les sujets sur ces thèmes s'intègrent difficilement dans la catégorie événements «sensationnels». Quant à elle, la quantité de sport au sein des journaux télévisés dépend fortement de la présence ou non d'un programme sportif avant ou après le journal – comme par exemple «Le week-end sportif» sur la RTBF ou «Goal!» sur VTM – qui fait que les sujets sportifs sont en grande partie retirés du journal télévisé.

Vu que nous ne disposons pas d'alternative à ces limitations structurelles pour la détermination de la catégorie des sujets *soft*, nous ne comprendrons dans notre analyse que les thèmes suivants : famille royale, faits divers, accidents de la circulation, catastrophes et grande criminalité (vols, meurtres, *car-jackings*, etc.). Dans la catégorie des sujets *hard*, nous incluons les sujets socio-économiques, politiques et internationaux.

4.2.1. Sujets *soft*

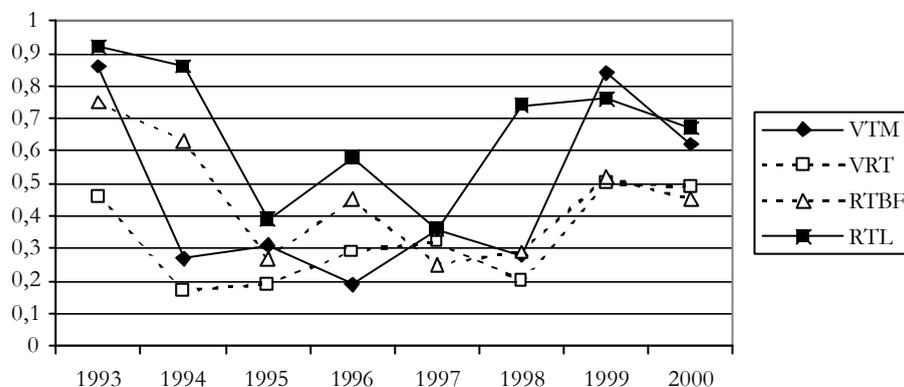
Les séquences à propos de la famille royale concernent tout ce qui est relatif à ces familles en Belgique et à l'étranger, c'est-à-dire aussi bien les sujets comme une accession au trône ou la naissance d'un héritier princier que ceux liés aux frasques de ces célébrités. Tous les sujets faisant référence aux fonctions politiques du Souverain, comme son rôle lors de la formation des gouvernements, appartient cependant à la catégorie des sujets politiques. Sinardet⁵² constate dans ses recherches, à propos des mois d'octobre et novembre 1999, que la ligne de démarcation à ce sujet ne se situe pas entre les chaînes flamandes et francophones, mais bien entre les chaînes publiques et commerciales, ces dernières consacrant plus de temps d'antenne à des sujets sur la famille royale. Ces constatations sont clairement confirmées par les chiffres pour toute l'année 1999, ce qui n'est pas étonnant outre mesure, vu l'attention médiatique accordée aux joyeuses entrées du couple princier Philippe et Mathilde et aux préparatifs de leur mariage au cours de la période étudiée par Sinardet. Alors que le pourcentage d'attention à ce thème varie en moyenne entre 0,5 et 0,85 % pour toute l'année 1999, ces chiffres atteignent pour les mois d'octobre et de novembre 10 à 15 %. Les chiffres élevés pour 1999 sont donc dus aux derniers mois de cette année là. L'autre grand pic dans la courbe d'évolution du

⁵¹ C. SPARKS, «Introduction», *op. cit.*, p. 7; W.A. HACHIEN, *The troubles of journalism: a critical look at what's right and wrong with the press*, London, Lawrence Erlbaum Associates, 1998; C.G. Christians, J.-F. FERRE, P.M. FACKLER, *Good news. Social ethics and the Press*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1993, 265 p., pp. 53-56.

⁵² D. SINARDET, *De relatie tussen media, politiek en publiek in de Belgische televisieberichtgeving over de andere gemeenschap*, *op. cit.*

nombre de sujets consacrés à la famille royale se situe en 1993 et peut s'expliquer facilement par la succession au Roi Baudouin. Ces chiffres élevés sont également à signaler en 1994 en ce qui concerne les chaînes francophones. Ces chiffres, qui sont essentiellement composés de sujets relatifs à des visites de la famille royale à des bases militaires et à des entreprises ainsi qu'à des visites d'État à l'étranger, se retrouvent dans les séquences de la RTBF et RTL-TVI mais nous n'en trouvons pas trace dans les JT de la VRT et de VTM. Il est possible que les chaînes flamandes aient été influencées par une certaine forme de critique provenant de milieux intellectuels flamands qui ont considéré l'attention consacrée au décès du Roi Baudouin comme étant excessive⁵³. Alors que les constatations de Sinardet sur l'attention équivalente entre les chaînes commerciales et publiques sont vérifiées pour les années 1999 et 2000, les chiffres des années précédentes sont moins interpellants. Si les courbes des chaînes privées RTL-TVI et VTM semblent être presque toujours supérieures à celles de leurs équivalents publics respectifs, RTL-TVI se distingue des trois autres chaînes par sa plus grande attention au thème de la monarchie.

Graphique 1 : Thème « famille royale » (en %)

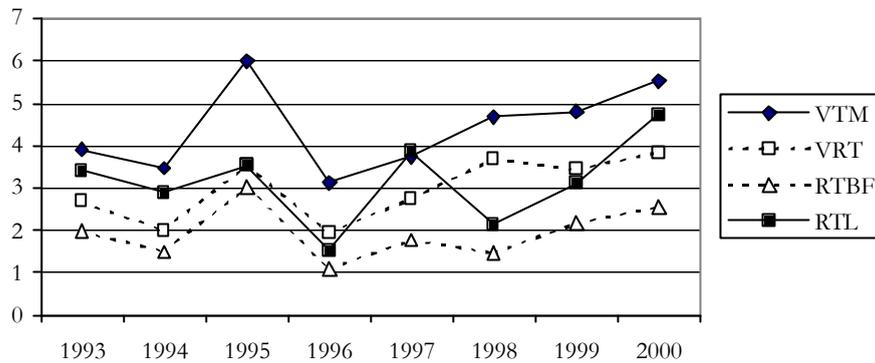


Le thème des catastrophes en Belgique et à l'étranger se retrouve fortement développé dans le chef de VTM. Il est intéressant de noter que les courbes des quatre chaînes étudiées sont en grande partie parallèles ou, à tout le moins, semblent suivre un cheminement semblable. Nous pouvons nous attendre à ce que l'apparition de ce type de sujet dans l'actualité impose, de par sa nature, sa présence dans le journal télévisé, et par conséquent, limite le temps d'antenne consacré à d'autres sujets⁵⁴. En effet, une catastrophe est inévitablement un sujet et il ne reste à la rédaction, à côté du style et de la manière, que le choix de la quantité de temps qui y sera consacré. Notre hypothèse centrale semble être confirmée dans ce cas-ci : la RTBF est la chaîne qui y consacre le moins de temps d'antenne, tandis que RTL-TVI et VRT semblent atteindre des scores semblables. VTM consacre en moyenne trois fois plus de temps d'antenne aux catastrophes en Belgique et à l'étranger que ne le fait la chaîne publique francophone. Une certaine croissance globale de l'attention pour ce thème au sein de la période étudiée peut être constatée, mais cette tendance reste très modeste en ce qui concerne la RTBF.

⁵³ Cf. entre autres J. ANTHIERENS, *Tricolore tranen : Boudewijn en het augustusverdriet*, Berchem, Epo, 1993.

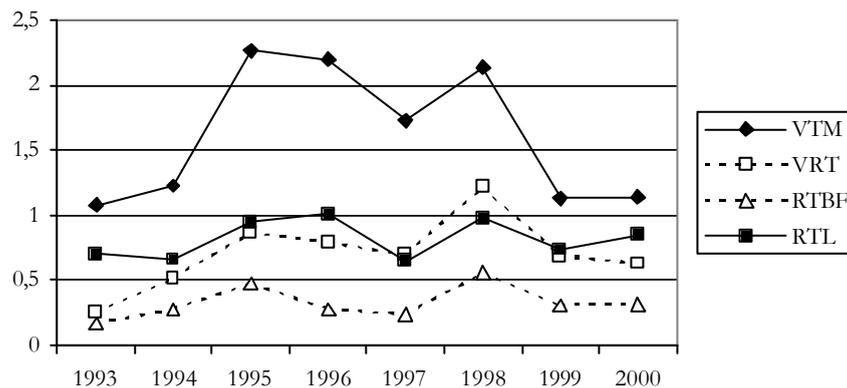
⁵⁴ Les chercheurs anglo-saxons usent du terme *obstrusive* pour qualifier ce type de sujets.

**Graphique 2 : Catastrophes en Belgique et à l'étranger
(en %)**



Un modèle identique peut être déduit des chiffres concernant l'attention relative consacrée au thème des accidents de la circulation. VTM affiche des résultats largement supérieurs aux autres chaînes sur toute la période étudiée. La VRT et RTL-TVI atteignent des chiffres de sujets sur les accidents de roulage moitié moindres, tandis que la RTBF consacre en moyenne cinq fois moins d'attention à ce thème que VTM. Nous pouvons compléter ce tableau en indiquant que le thème mobilité (pas dans cette figure) confirme ces chiffres importants pour VTM : en moyenne sur les huit ans étudiés, VTM atteint 2,2 % d'attention relative, VRT 1,7 %, RTL-TVI 1,6 % et RTBF 1,1 %. Nous remarquons également que les quatre courbes font montre d'un tracé global sensiblement commun. Il y a peu de différences communautaires entre les différentes chaînes. Globalement, les accidents de la circulation sont peu présents au sein des journaux télévisés. VTM y consacre 2 % – ce qui équivaut à plus ou moins une minute par JT – alors que la sécurité automobile et le nombre conséquent d'accidents de roulage qui y est lié sont en général considérés par la population flamande comme un thème important.

Graphique 3 : Accidents de la circulation (en %)

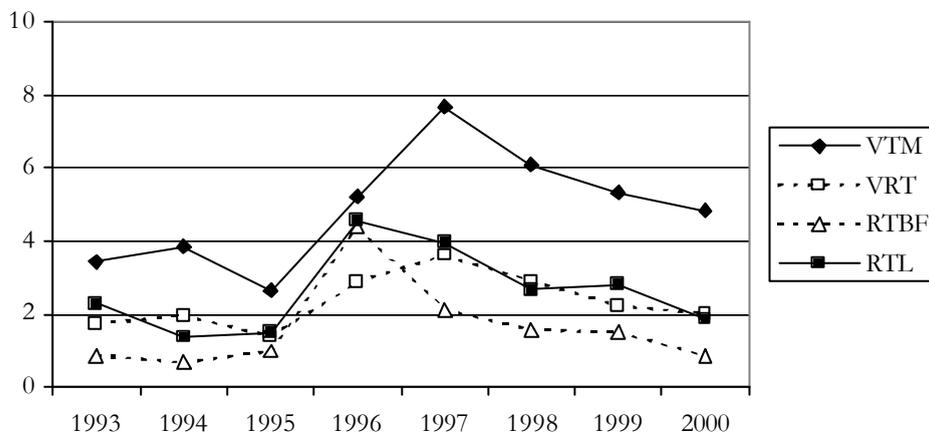


Le tableau sur la grande criminalité montre à nouveau que la courbe de VTM se situe bien au-dessus des autres, alors que celles de RTL-TVI et de la VRT semblent fort pro-

ches. La différence entre les journaux télévisés francophones est moindre que celle entre les JT flamands. La RTBF occupe toujours la position la plus basse, à l'exception de 1996 où elle dépasse largement les 4 % de sujets sur la grande criminalité. RTL-TVI consacre moins d'attention que VTM à cette catégorie (pendant la seconde moitié de la période étudiée, la chaîne commerciale francophone a consacré moitié moins d'attention que son équivalent flamand). Il en est de même en ce qui concerne la RTBF – à l'exception de l'année 1996, année de l'éclatement de l'affaire Dutroux, lors de laquelle les deux courbes sont fort proches – qui se situe toujours sous la VRT.

Il est également intéressant de lier ces chiffres et ces évolutions avec les succès électoraux de l'extrême droite au sein des huit années étudiées. Sur la base, entre autres, des mêmes données De Swert en Walgrave⁵⁵ ont réalisé une recherche sur le lien entre la quantité d'informations sur la criminalité – prise dans ce cas-ci au sens large, et non plus seulement au sens de «grande» criminalité – dans les journaux télévisés et le succès du Vlaams Blok et ont découvert une corrélation convaincante entre cette quantité d'informations sur la criminalité au sein des JT de VRT et VTM et les résultats du Vlaams Blok dans les enquêtes d'opinion. Selon ces auteurs, il n'y a cependant aucune preuve concluante que ces deux phénomènes s'influencent vraiment de manière causale bien que les résultats observés montrent l'existence d'une relation statistique significative. Dans l'hypothèse où ce lien causal serait établi, l'augmentation de l'attention consacrée à la criminalité dans les médias pourrait mener à des gains électoraux pour le Vlaams Blok, et l'inverse pour atteindre des pertes de voix lors des élections.

Graphique 4 : Grande criminalité (en %)

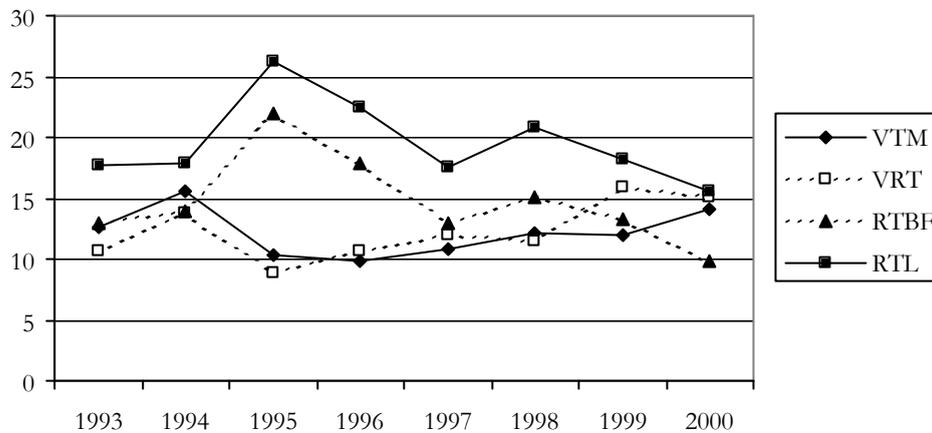


Enfin, la catégorie faits divers semble se distinguer des précédentes. En effet, nous constatons que c'est la chaîne privée francophone RTL-TVI qui consacre le plus d'attention à ce thème dans son journal télévisé et cela au cours de toute la période étu-

⁵⁵ K. DE SWERT, S. WALGRAVE, *Does news content matter? The contribution of the news media in the making of the issues of the Vlaams Blok*, Brussels, Politeia Conference, 3th of May, 2002, 33 p. ; K. DE SWERT, S. WALGRAVE, « Doet het ertoe welk nieuws er gebracht wordt? Over de invloed van de nieuwsmedia op het verkiezingssucces van het Vlaams Blok », in *Ethische Perspectieven, Nieuwsbrief van het Overlegcentrum voor Christelijke ethiek*, Leuven, 2002, 130 p., pp. 122-151.

diée. En 1995, cette chaîne atteint son chiffre maximum et les sujets à propos de faits divers représentent plus de 25 % du total du JT. La RTBF suit cette tendance mais à un niveau plus modeste. Il est de même difficile d'évaluer une éventuelle augmentation ou diminution de la part prise par ce thème sur toute la période pour ces deux chaînes. En Flandre, ni la VRT ni VTM se semblent attacher plus ou moins d'importance aux faits divers dans le temps, mais force est de constater que la chaîne publique flamande semble plus proche de sa concurrente privée que ne l'est la RTBF par rapport à RTL-TVI. L'année 2000 présente un schéma particulier puisque RTL-TVI, VRT et VTM se trouvent tous trois aux environs des 15 % alors que la RTBF se distingue en accordant moins de place aux faits divers dans son journal télévisé.

Graphique 5 : Faits divers (en %)



4.2.2. Sujets *hard*

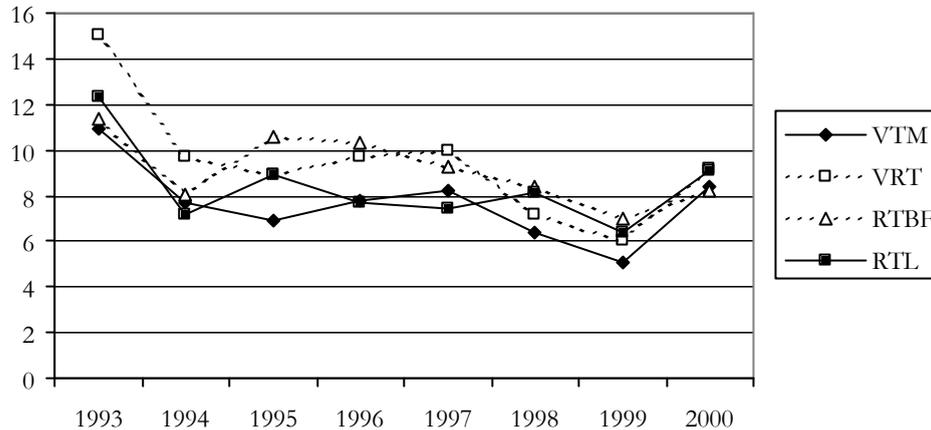
Comme indicateurs des sujets *hard*, nous avons sélectionné les catégories les plus souvent mentionnées dans la littérature scientifique⁵⁶, à savoir les sujets internationaux, les sujets socio-économiques et les sujets purement politiques. Nous supposons au préalable que les représentations des parts relatives consacrées aux différents thèmes et leur évolution dans le temps forment une sorte d'image inversée des sujets relevant de la catégorie *soft*.

En ce qui concerne l'attention portée aux sujets socio-économiques, ce n'est pas le cas. En effet, les différences entre chaînes ne sont pas évidentes et les courbes respectives ont tendance à se croiser à de nombreuses reprises. Toutefois, il est intéressant de souligner que, globalement, les quatre chaînes étudiées connaissent une baisse sensible du pourcentage de sujets ayant trait au socio-économique, particulièrement entre 1993 et 1994 et entre 1997 et 1999. En moyenne et sur toute la période étudiée, VTM consacre 7,6 % de son journal télévisé aux sujets socio-économiques, contre 9,4 pour la VRT, 9,1 pour la

⁵⁶ B. RIXNER, Druckerschwärze kontra Hautfarbe. Zur Ausländerbericht-erstattung von Neue Kronen Zeitung und Der Standard anlässlich des Ausländer-volksbegehrens der FPÖ, *op. cit.* ; C. SPARKS, « Introduction », *op. cit.* ; D. BILTEREYST, *Realiteit en fictie; tweemaal hetzelfde ?*, *op. cit.*

RTBF et 8,4 pour RTL-TVI. De plus, ce n'est pas le JT de la RTBF qui est le plus attentif à cette catégorie d'informations, mais celui de la VRT, bien que la différence entre les deux chaînes ne soit que difficilement significative. Les différences entre les journaux télévisés flamands (1,8 % en moyenne sur les huit ans) sont ainsi supérieures à celles observées entre les journaux télévisés francophones (0,7 % en moyenne).

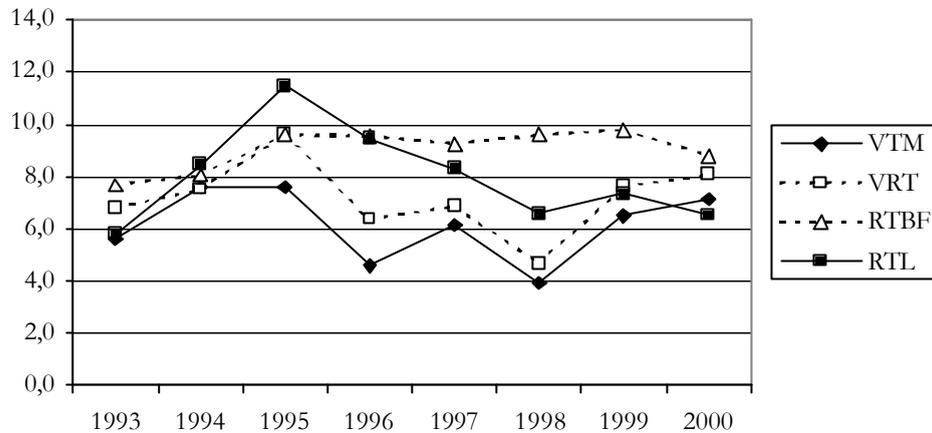
Graphique 6 : Sujets socio-économiques (en %)



La catégorie sujets purement politiques comprend tous les concepts, événements et évolutions politiques belges comme, par exemple, les congrès de partis, les idéologies, la culture politique, le fonctionnement et le rôle du Parlement et du gouvernement, les réformes de l'État et les tensions communautaires, etc. Les évolutions représentées au graphique 7 se rapprochent des hypothèses précédemment formulées. En effet, la RTBF est la chaîne qui, en moyenne, consacre une plus grande part de son journal télévisé aux sujets politiques. Mis à part les deux premières années, le JT de la RTBF semble se stabiliser autour des 10 % de sujets politiques. RTL-TVI consacre également une attention certaine à ce thème, mais son évolution au cours est plus instable et faite de hausses et de baisses.

Par conséquent, nous pouvons affirmer que les chaînes francophones diffusent relativement plus de sujets purement politiques que leurs correspondants flamands. Il est également intéressant de remarquer que le JT de VTM se focalise en moyenne légèrement moins que celui de la VRT sur ce thème et que, comparé aux évolutions dans le temps des chaînes francophones, ces deux chaînes flamandes semblent suivre une trajectoire commune ou, à tout le moins, parallèle. Si on ajoute à ces chiffres le fait que la VRT diffuse de nombreuses émissions ayant un trait direct ou non (débats, interviews, etc.) en dehors du journal télévisé, la différence entre les deux chaînes du Nord du pays s'accroît en ce qui concerne la place réservée au politique dans leurs temps d'antenne respectifs.

Graphique 7 : Thèmes purement politiques (en %)



Les sujets internationaux ou sur l'étranger constituent sans conteste le thème le plus important au sein de la catégorie sujets *hard*. Le graphique 8 indique clairement une diminution globale, au sein de la période étudiée, de la part des sujets consacrés à l'international dans les quatre journaux télévisés. Comparé à ce qui a déjà été constaté dans les études portant sur la presse écrite⁵⁷, cette part diminue de manière continue. Les sujets sur l'étranger sont bien souvent les victimes de la pression commerciale, entre autres parce que leur collecte et leur traitement requièrent un budget important⁵⁸.

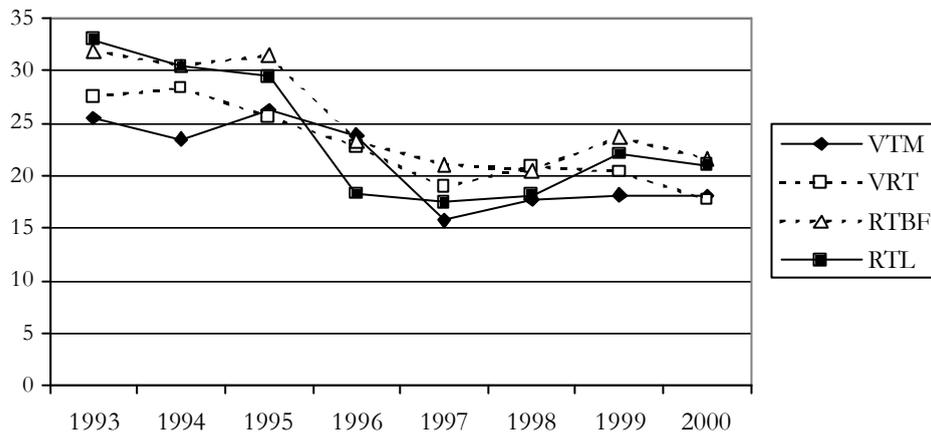
Il est à remarquer que la diminution pour toutes les chaînes est à peu près semblable, c'est-à-dire autour des 10 %. Ainsi, en pas moins de huit années, la part prise par les sujets internationaux ou sur l'étranger a diminué de plus de 7 % pour VTM, de 10 % pour VRT et RTBF, et de 12 % pour RTL-TVI. Cette évolution peut être mise en relation avec l'augmentation déjà mentionnée de la durée des JT en ce sens que les minutes supplémentaires seraient en grande partie consacrées à des sujets relevant de matières « intérieures » ou propres à la Belgique. Cette augmentation expliquerait une partie de la diminution relative des sujets à caractère internationaux mis en rapport avec la durée totale du journal télévisé. Il ne faut cependant pas perdre de vue que le type de sujet traité lors de ces minutes additionnelles est clairement dépendant d'un choix rédactionnel.

⁵⁷ K. DE SWERT, S. WALGRAVE, « Doet het ertoe welk nieuws er gebracht wordt ? Over de invloed van de nieuwsmedia op het verkiezingssucces van het Vlaams Blok », *op. cit.* ; D. BILTEREYST, *Realiteit en fictie; tweemaal hetzelfde ?*, *op. cit.* ; R. VAN GOMPEL, H. VAN DEN BULCK, D. BILTEREYST, « Media Industries », in C. NEWBOLD, O. BOYD-BARNETT, H. VAN DEN BULCK (eds.), *The Media Book*, London, Edward Arnold, 2002, 445 p., pp. 162-211 ; Y. PEEREN, (2003), « Televisienieuws : een venster op de wereld ? Een onderzoek naar buitenlands nieuws in Europese televisiejournals », in D. BILTEREYST, Y. PEEREN. (eds), *Nieuws, democratie & burgerschap: onderzoek over hedendaagse nieuwsmedia*, Gent, Academia Press Wetenschappelijke Uitgeverij, 223 p., pp. 111-134.

⁵⁸ J. SERVAES, C. TONNAER, *De nieuwsmarkt; vorm en inhoud van de internationale berichtgeving*, Groningen, Wolters-Noordhoff, 1992, 146 p.

La diminution sensiblement identique des quatre chaînes ne modifie également pas leurs relations mutuelles. Bien qu'elles semblent toutes proches les unes des autres, la RTBF consacre globalement plus de temps d'antenne aux sujets sur l'étranger. La chaîne publique francophone y consacre en moyenne 5 % de temps supplémentaire que VTM qui, à quelques exceptions près, est la chaîne qui attache le moins d'importance à de tels sujets. La VRT et RTL-TVI se situent entre ces deux chaînes, RTL-TVI dépassant la chaîne publique flamande au début et à la fin de la période étudiée. Ces scores relativement hauts pour une chaîne commerciale pourraient s'expliquer par l'appartenance de RTL-TVI à un groupe international, à savoir le groupe CLT. En effet, il existe au sein de ce groupe des accords rédactionnels pour l'échange d'images et de sujets. RTL-TVI peut ainsi avoir accès à prix moindre à des images provenant, entre autres, d'Allemagne (RTL-Plus), de France (M6) ou des Pays-Bas (RTL4)⁵⁹. De même, des différences entre régions sont également à souligner. Le score obtenu par RTBF est toujours supérieur ou égal à celui de RTL-TVI sauf pour l'année 1993, tandis que le chassé-croisé entre VRT et VTM (VTM étant à trois reprises supérieure à la VRT, cette dernière dépassant la chaîne privée à cinq reprises) les entraîne vers une baisse d'attention à l'international.

Graphique 8 : Étranger et international (en %)



Un argument souvent employé afin de relativiser les résultats obtenus est que la quantité de sujets sur l'étranger est fortement liée aux événements internationaux et influencée par l'apparition ou non de grands conflits internationaux comme la Bosnie, le Kosovo, etc. Le tableau 4 montre de manière détaillée quelles sortes de sujets sur l'étranger apparaissent dans les journaux télévisés. En effet, cette influence des conflits armés sur le contenu du JT peut se mesurer au moyen des deux premières sous-catégories : crises et conflits internationaux et relations politiques internationales.

En ce qui concerne les sujets sur les conflits armés internationaux, leur part relative connaît en 1999 une forte croissance, tandis que les relations politiques internationales

⁵⁹ D. SINARDET, «Berichtgeving Vlaanderen-Wallonië: nieuws zonder grenzen? Information sans frontières ? », *op. cit.*

reçoivent en 2000 plus d'attention que lors des cinq années précédentes. De plus, nous pouvons remarquer que la quantité d'information sur la politique intérieure des autres pays et les thématiques européennes a diminué sur toute la période étudiée. L'attention consacrée aux catastrophes à l'étranger connaît une croissance lors des deux dernières années, signifiant que la part relative prise par les sujets internationaux plus *hard* ou plus politiques est moindre que celle représentée au graphique 8.

Tableau 4 : Sujets sur l'étranger (en %)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Moyenne
Crises et conflits internationaux									
VTM	7,6	8,5	7,1	5,3	2,9	5,0	6,7	2,2	5,4
VRT	9,1	12,4	10,0	6,6	4,2	6,5	8,2	2,8	7,1
RTBF	6,3	6,3	6,5	3,2	1,8	2,2	7,0	2,3	4,4
RTL-TVI	5,7	5,9	4,7	2,1	1,1	2,2	6,2	1,8	3,6
Moyenne	7,2	8,3	7,1	4,3	2,5	4,0	7,0	2,3	5,1
Relations politiques internationales									
VTM	4,0	3,8	3,0	2,2	1,9	1,8	2,6	2,4	2,6
VRT	5,3	5,4	3,5	2,6	2,8	2,8	4,1	3,5	3,8
RTBF	6,5	7,2	4,4	4,4	3,9	5,1	4,4	5,2	5,3
RTL-TVI	6,9	6,7	3,3	3,1	3,4	4,3	4,2	4,8	4,7
Moyenne	5,7	5,8	3,5	3,1	3,0	3,5	3,8	4,0	4,1
Catastrophes à l'étranger									
VTM	2,6	2,9	4,8	3,7	2,6	4,1	4,2	4,5	3,7
VRT	1,4	1,7	3,2	2,1	2,0	2,8	3,1	3,2	2,5
RTBF	1,4	2,0	2,3	1,5	1,8	1,4	2,4	2,9	2,0
RTL-TVI	3,1	3,1	2,7	2,0	2,3	1,6	3,5	4,4	3,0
Moyenne	2,1	2,4	3,3	2,3	2,2	2,5	3,3	3,7	2,8
Politique intérieure des autres pays									
VTM	10,4	7,0	11,2	11,8	7,5	6,8	5,2	7,6	8,3
VRT	9,2	7,2	9,1	10,4	8,8	8,6	5,3	7,0	8,1
RTBF	15,7	13,7	17,4	12,3	11,9	10,1	8,0	9,4	12,1
RTL-TVI	15,6	13,1	17,2	9,0	9,5	8,7	6,7	8,4	10,6
Moyenne	12,7	10,2	13,7	10,9	9,4	8,5	6,3	8,1	9,8
Europe									
VTM	1,4	2,2	0,9	1,0	1,0	0,7	1,8	1,0	1,2
VRT	3,2	2,7	1,2	1,5	1,5	1,0	2,3	1,3	1,8
RTBF	2,5	2,8	2,3	2,1	1,8	1,9	2,8	1,9	2,3
RTL-TVI	1,8	2,2	1,0	1,2	1,0	0,9	2,2	1,3	1,5
Moyenne	2,2	2,5	1,3	1,4	1,3	1,1	2,3	1,4	1,7
Total des sujets sur l'étranger									
VTM	25,5	23,5	26,3	23,9	15,8	17,8	18,2	18,1	20,8
VRT	27,5	28,4	25,6	22,8	18,9	20,9	20,4	17,7	22,4
RTBF	31,9	30,5	31,5	23,3	21,1	20,5	23,7	21,6	25,6
RTL-TVI	33,0	30,5	29,5	18,3	17,5	18,2	22,1	21,0	23,6
Moyenne	29,5	28,2	28,2	22,1	18,3	19,4	21,1	19,6	23,1

Le fait que RTL-TVI fasse surtout un score élevé dans la catégorie « Politique intérieure des autres pays » – et dans une moindre mesure dans la catégorie « Relations politiques internationales » – confirme partiellement l’hypothèse d’une plus grande attention globale aux sujets internationaux qui serait la conséquence d’un échange entre chaînes sœurs dans d’autres pays européens. Cependant, ceci n’est vraisemblablement pas la seule explication plausible puisqu’il semble en effet que l’activité débordante du bureau parisien de RTL-TVI soit également responsable de cette grande quantité de sujets internationaux diffusés lors du journal télévisé. RTL-TVI consacre en moyenne 20 % de plus de temps d’antenne à ce type d’information que les chaînes flamandes. Seule la RTBF dépasse la chaîne commerciale francophone dans toutes les catégories internationales, celle des catastrophes à l’étranger mise à part.

4.2.3. Aperçu global

En résumé, le tableau 5 nous indique que, entre 1993 et 2000, beaucoup de sujets *hard* ont disparu des journaux télévisés, essentiellement dans la catégorie des sujets consacrés à l’international. Ceci est valable pour toutes les chaînes, de manière particulièrement flagrante pour RTL-TVI (-14,5 %), VRT (- 14,4 %) et RTBF (-12,2 %). Nous assistons jusque 1995 à une certaine stabilisation du poids relatif de ces sujets *hard* autour des 45 % du contenu total du JT tandis qu’après cette date s’effectue une claire tendance à la baisse en moyenne de 12,4 %. De surcroît, les différentes chaînes semblent converger vers la fin de la période étudiée puisque, en 1993, elles se situaient toutes dans une fourchette de 9 % tandis que, en 2000, cette fourchette de variation était réduite à près de 5 %.

En ce qui concerne l’opposition entre chaînes commerciales et chaînes publiques, le schéma global semble commun des deux côtés de la frontière linguistique. Le journal télévisé de la VRT consacre en moyenne 4,5 % de sujets *hard* de plus que VTM et son score se situe au-dessus de celui de la chaîne commerciale flamande pour l’ensemble de la période considérée. À l’exception de l’année 1993 où RTL-TVI dépasse la RTBF de 0,2 %, la chaîne publique francophone consacre clairement plus d’attention à ce type de sujets et la différence entre les deux chaînes francophones atteint en moyenne pour les huit ans 3,5 %. La ligne de fracture entre communautés est également présente dans ces chiffres d’attention consacrée aux sujets *hard* au sein des différents journaux télévisés. Les chaînes flamandes diffusent moins de sujets de ce type que les francophones. Ceci est indiscutable en ce qui concerne les scores de la RTBF et, même si RTL-TVI consacre moins d’attention que la VRT en 1996 et 1997, nous pouvons affirmer que les chaînes francophones mettent globalement plus de sujets dits « sérieux » – principalement politiques et internationaux – à l’agenda de leurs journaux télévisés que leurs équivalents flamands.

Notre hypothèse selon laquelle il y aurait une claire diminution de l’attention consacrée aux sujets *hard* au cours de la période étudiée se trouve en grande partie confirmée par les données ici présentées. De même, conjuguée à l’appartenance à un groupe linguistique, la différence entre chaîne publique et commerciale permet de confirmer l’hypothèse concernant les différences entre le contenu des journaux télévisés des chaînes publiques flamandes et francophones.

Tableau 5 : Aperçu des sujets *soft* et sujets *hard* (en %)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Évolution
<i>Sujets soft</i>									
VTM	21,9	24,3	21,6	20,5	24,4	25,3	24,0	26,2	+ 4,3
VRT	15,8	18,3	14,9	16,5	19,3	19,4	22,8	22,1	+ 6,3
RTBF	16,7	17,0	26,8	24,1	17,4	18,9	17,8	14,0	- 2,7
RTL-TVI	25,0	23,7	32,6	30,2	26,4	27,4	25,7	23,6	- 1,4
Moyenne	19,9	20,9	24,0	22,8	21,9	22,8	22,6	21,5	+1,6
<i>Sujets hard</i>									
VTM	42,1	38,7	40,7	36,3	30,1	28,2	29,7	33,6	- 8,5
VRT	49,4	45,7	44,1	38,9	35,8	32,8	34,0	35,0	- 14,4
RTBF	50,9	46,6	51,6	43,2	39,6	38,4	40,5	38,7	- 12,2
RTL-TVI	51,1	46,1	49,8	35,5	33,3	32,9	35,8	36,6	- 14,5
Moyenne	48,4	44,3	46,6	38,5	34,7	33,1	35,0	36,0	- 12,4

Les évolutions chiffrées concernant les sujets *soft* nous confortent dans nos précédentes conclusions. En effet, entre 1993 et 2000, les chaînes flamandes étudiées ont augmenté la part consacrée aux sujets dits plus sensationnels ou populaires (+4,3 % et +6,3 %), tandis que les journaux télévisés francophones ont réduit cette attention (-2,7 % et -1,4 %). Les deux chaînes commerciales présentent aussi bien des scores supérieurs à ceux de leurs équivalents publics aux cours des huit années étudiées et atteignent en moyenne 23,5 % pour VTM et 26,8 % pour RTL-TVI contre 18,6 % pour la VRT et 19,1 % pour la RTBF. La VRT tend à se rapprocher des chaînes privées en fin de décennie en consacrant plus de 22 % du contenu de son JT à ce type de sujets.

Mis à part une attention accrue en 1995 et 1996, la RTBF diffuse une quantité de sujets *soft* assez stable dans le temps et se situe à la fin de la période étudiée bien en deçà des autres chaînes télévisuelles belges. De manière similaire, soulignons l'évolution du nombre de sujets *soft* au sein du journal télévisé de RTL-TVI qui connaît une croissance remarquable de ce nombre pour ces mêmes années et dépasse les 32 % en 1995. En se référant aux thèmes étudiés précédemment, on peut partiellement expliquer ces scores des chaînes francophones par l'augmentation de l'attention accordée aux faits divers en 1995 et celle accordée aux sujets liés à la grande criminalité, conjuguée à la diminution des sujets internationaux, en 1996.

En 1993, les chaînes commerciales se distinguaient grandement des chaînes publiques en diffusant plus de sujets *soft* que la VRT et la RTBF. En 2000, l'esquisse globale est sensiblement la même, avec cependant la VRT qui tend à se rapprocher du score des chaînes commerciales. La différence entre les deux chaînes flamandes se situe essentiellement au niveau des thèmes relatifs aux accidents de roulage et à la criminalité, thèmes plus abordés au sein des journaux télévisés de VTM que ceux de la VRT. À la fin de la période étudiée, le profil de la RTBF est également clarifié puisqu'il s'agit de la chaîne belge consacrant le plus de temps d'antenne de son JT aux sujets *hard* et le moins aux sujets *soft*.

L'étude des différentiels entre sujets *hard* et sujets *soft* est également enrichissante. En effet, la différence relative entre la couverture des sujets *hard* et celle des sujets *soft* est en

moyenne et dans l'ordre croissant de 11,4 % pour VTM, de 13,3 % pour RTL-TVI, de 20,8 % pour la VRT et de 24,6 % pour la RTBF. Au-delà des chiffres du poids relatif de chaque type de sujet, ces différentiels nous éclairent sur les dynamiques réelles à l'œuvre au sein des différents journaux télévisés. En effet, même si RTL-TVI est la chaîne qui consacre en moyenne le plus de séquences aux sujets *soft*, son différentiel est inférieur à celui de VTM. En ce qui concerne la RTBF, la différence maximale jamais enregistrée se situe en 1993 avec près de 34,2 % d'écart et cette chaîne se pose comme étant celle dont le journal télévisé peut être considéré comme étant le moins « populaire » ou le moins lié au « sensationnel » des quatre chaînes étudiées. Ensuite, vient la VRT qui accusait un différentiel proche à celui de la RTBF en 1993 mais qui, depuis, n'a cessé de diffuser de plus en plus de sujets *soft*. Ensuite, viennent les deux chaînes privées pour lesquelles le différentiel entre sujets *hard* et sujets *soft* est nettement moindre et qui ont atteint leur minimum en 1998 pour VTM avec un différentiel de 2,9 %, et en 5,3 % pour RTL-TVI en 1996.

4.2.4. Régional, communautaire et fédéral

Parallèlement aux analyses effectuées plus haut, nous pouvons opérer une autre comparaison, basée sur une catégorisation alternative. On a souvent fait allusion à d'éventuelles différences culturelles entre les Flamands et les francophones. À côté de la distinction commercial – privé, on pourrait s'attendre à distinguer un second axe de séparation, à savoir entre les néerlandophones d'un côté et les francophones de l'autre. Cela peut sembler logique au vu du nombre de compétences qui ont été transférées aux entités fédérées, ayant pour conséquence que certains thèmes qui se trouvent mis à l'agenda d'une communauté soient parfois non pertinents pour l'autre communauté. Nos données peuvent ainsi être étudiées selon l'angle des politiques publiques en se référant à l'appartenance régionale, communautaire et fédérale des différentes compétences selon les thématiques ici présentées. L'hypothèse sous-jacente à cette étude parallèle serait celle de l'existence d'une différence entre le contenu des JT des deux communautés, particulièrement dans des thèmes relevant de la compétence des communautés et des régions.

Nous observons dans le tableau 6 qu'il y a peu de différences dans l'étude des corrélations⁶⁰ entre les chaînes du même groupe linguistique. Un haut score de corrélation signifie que l'attention portée lors des journaux télévisés à un thème particulier augmente ou diminue en même temps pour les deux chaînes mises en comparaison. En d'autres mots, plus les courbes pour un thème sont parallèles, plus la corrélation est élevée, la hauteur des courbes n'influençant pas ce taux d'association. Aussi bien en ce qui concerne les thèmes régionaux et communautaires que ceux fédéraux ou partagés, les corrélations entre VRT et VTM, ainsi que entre RTBF et RTL-TVI sont la plupart du temps supérieures à .70. Pour la majorité des thèmes, les corrélations entre la VRT et VTM sont supérieures à celles entre la RTBF et RTL-TVI, les exceptions étant les thè-

⁶⁰ Nous choisissons ici de simples corrélations de Pearson, basées sur des séries temporelles mensuelles. Nous avons donc au total 96 points de mesure par série temporelle. Utiliser plus de points de mesure – par exemple sur base de semaines – ne fait qu'augmenter les valeurs nulles pour de nombreux thèmes.

mes de l'enseignement, des impôts, de l'agriculture, de la criminalité, des accidents de roulage, de l'Europe et de l'économie. Seul le thème « impôts » semble démontrer un taux d'association particulièrement faible entre les deux chaînes flamandes.

Tableau 6 : Corrélations entre chaînes de l'attention à un thème (1993-2000)

Thème	VRT- VTM	RTBF- RTL-TVI	VRT- RTBF	VTM- RTL-TVI	VRT- RTL-TVI	VTM- RTBF
Thèmes régionaux et communautaires						
Environnement	.75	.71	.43	.47	.46	.43
Culture	.71	.64	.03	.04	-.10	-.01
Enseignement	.78	.85	.35	.47	.29	.48
Aménagement du territoire	.70	.46	.15	.23	.20	.19
Moyenne	.74	.67	.24	.30	.21	.27
Thèmes fédéraux						
Défense	.92	.81	.79	.85	.87	.83
Justice	.94	.89	.65	.61	.62	.64
Mobilité	.89	.51	.68	.06	.02	.60
Impôts	.58	.64	.35	.25	.25	.18
Sécurité sociale	.89	.82	.24	.32	.29	.21
Agriculture	.86	.90	.71	.75	.74	.72
Moyenne	.78	.76	.57	.42	.47	.48
Autres thèmes						
Catastrophes à l'étranger	.87	.51	.53	.41	.53	.54
Réforme de l'état	.91	.78	.55	.71	.72	.51
Criminalité	.92	.96	.78	.70	.76	.73
Accidents de la circulation	.75	.88	.71	.61	.78	.61
Politique	.90	.85	.62	.53	.49	.61
Immigration	.92	.88	.72	.69	.70	.73
Europe	.76	.79	.63	.72	.64	.81
Religion	.79	.74	.27	.48	.34	.40
Économie	.70	.75	.37	.62	.53	.36
Pauvreté et exclusion sociale	.83	.71	.68	.56	.68	.52
Sexualité	.92	.93	.01	.01	.01	.02
Médias	.63	.48	-.10	-.04	.03	-.10
Moyenne	.83	.77	.48	.50	.52	.48

Entre RTL-TVI et la RTBF, les faibles taux de corrélation identifiés se situent au niveau des thèmes de l'aménagement du territoire, de la mobilité, des médias et des catastrophes à l'étranger. Ce dernier sujet est particulièrement étonnant puisqu'il s'agit d'un thème assez *obstrusive*⁶¹ pour lequel on pourrait s'attendre à ce que la différence d'attention entre la chaîne privée et la chaîne publique soit réduite lors de l'apparition d'événements tels que les catastrophes à l'étranger.

Au sein du groupe des thèmes que nous avons codés, il y en a peu qui soient purement régionaux ou communautaires : environnement, enseignement, culture et aménagement du territoire. Alors que les corrélations au sein même des deux groupes linguistiques sont assez semblables, les corrélations entre chaînes de régime linguistique différent sont sen-

⁶¹ Cf. note 54.

siblement divergentes, selon que l'on traite d'informations relatives à des compétences fédérales ou régionales et communautaires. Les thèmes régionaux et communautaires abordés des deux côtés de la frontière linguistique sont liés à des corrélations très basses – en moyenne entre .20 et .30 – tandis que ces mêmes corrélations pour les thèmes fédéraux atteignent en moyenne .45 et .60. En ce qui concerne les thèmes régionaux et communautaires, VTM et VRT d'un côté et RTBF et RTL-TVI de l'autre ont en grande partie des agendas différents. De manière plus prononcée, mais sans surprise, c'est le thème de la culture qui oppose le plus les chaînes des deux communautés. Par ailleurs, les journaux télévisés sont plus proches les uns des autres pour les thèmes fédéraux. Les thèmes relatifs aux impôts et à la sécurité sociale forment l'exception de cette tendance puisqu'ils divergent fortement lorsque l'on étudie les taux d'association par-delà la frontière linguistique. L'exception cependant la plus significative est celle de la mobilité. Il n'y a pas de corrélation entre RTL-TVI et l'un ou l'autre de ses concurrents flamands, tandis que RTBF atteint des scores honorables d'association avec ces mêmes chaînes.

CONCLUSION

Pendant les années 1990, qui ont entre autres été caractérisées par des adaptations structurelles des chaînes publiques suite au redécoupage en profondeur du paysage médiatique sur le plan international, les choix rédactionnels concernant le contenu des séquences des quatre plus grands journaux télévisés de Belgique semblent également avoir évolué.

La durée moyenne des différents JT a augmenté de manière significative mais ce temps additionnel n'a pas été destiné à des formes de sujets « sérieux » appelés sujets *hard*. Toutes chaînes confondues, cette catégorie de sujets voit son poids relatif diminuer fortement. Au sein de celle-ci, la part prise par les sujets internationaux s'est fortement réduite dans la période étudiée. En même temps, nous pouvons identifier un « adoucissement » du contenu thématique du journal télévisé, c'est-à-dire une augmentation des sujets dits *soft* – plus populaires ou liés au sensationnel – en Flandre et une légère diminution de cette catégorie du côté francophone.

Il n'est donc pas exclu que des orientations politiques différentes dans la politique audiovisuelle et une définition divergente du concept de « service public » des deux côtés de la frontière linguistique laisseraient des traces dans le contenu des journaux télévisés. Les thèmes abordés lors du JT de la RTBF sont les plus proches de ce que l'on pourrait attendre de la part d'une chaîne publique. Le journal télévisé de la chaîne publique francophone peut ainsi être considéré comme étant le JT le plus « sérieux » de Belgique. La RTBF se démarque bien souvent des trois autres chaînes, principalement parce que son équivalent flamand, la VRT, ressemble de plus en plus aux chaînes privées en ce qui concerne le choix des thèmes abordés. À la fin de la période étudiée, la VRT est sensiblement plus proche de RTL-TVI que de la RTBF.

La chaîne commerciale flamande VTM se situe clairement à l'autre bout du spectre avec le plus grand pourcentage de couverture de sujets *soft*. Cependant, cela ne signifie pas que le journal télévisé de cette chaîne s'est par définition « tabloïdisé » ou qu'il n'aborde que des sujets « à sensation ». Tout d'abord, parce que nos données ne nous permettent pas d'établir comment les sujets sont effectivement rapportés et mis en image. Mais également parce que, par rapport à l'augmentation significative de la durée moyenne du JT de VTM, l'augmentation des sujets *soft* n'est pas si grande. Si nous considérons VTM comme une chaîne « à sensation », alors il faudrait presque affirmer la même chose pour RTL-TVI et la VRT. Mais les différences entre cette dernière et la chaîne publique francophone peuvent quand même être considérées comme frappantes.

Entre ces deux extrêmes que sont RTBF et VTM, se situe RTL-TVI. La chaîne privée francophone a connu entre 1993 et 2000 la plus grande diminution du nombre relatif de sujets *hard* diffusés et est toujours la chaîne belge qui diffuse en moyenne le plus de sujets légers ou *soft*, bien que le poids relatif de ce type de sujet soit également à la baisse. De même que VTM, l'augmentation de la durée moyenne du journal télévisé de RTL-TVI ne nous permet pas de conclure dans le sens d'une « popularisation » de celui-ci ; à tout le moins nous pouvons constater une claire diminution de la diffusion de séquences liées à la politique, à l'international et au socio-économique.

Au final, même si des mouvements vers plus ou moins de sensationnalisme sont à l'œuvre dans le chef des différentes chaînes privées et publiques belges, la ligne de démarcation linguistique reste toutefois pertinente. Le contenu des différents journaux télévisés est fort semblable pour les chaînes respectivement du Nord et du Sud du pays, quelle que soit la thématique étudiée. L'éventuelle « tabloïdisation » du journal télévisé ne semblerait donc n'affecter que dans une moindre mesure son contenu (surtout si on met en parallèle ce mouvement avec l'augmentation du nombre et de la durée des séquences) ; contenu qui serait principalement déterminé par l'appartenance au même groupe linguistique, particulièrement pour les thèmes relevant de la sphère de compétence des régions et communautés.

Néanmoins, les évolutions toutes récentes et embryonnaires de la politique de l'audiovisuel en Flandre et les difficultés durables que connaît la RTBF afin de revitaliser ses chaînes en termes d'audience – sans oublier que les chiffres de cette étude sont limités à l'année 2000 – laissent supposer que ces différences ne sont pas figées dans le temps. Une nouvelle étude de ce genre s'impose donc dans quelques années.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- J. BURGELMAN, P. PERCEVAL, « Belgium: The Politics of Public Broadcasting », in M. RABOY (ed.) *Public Broadcasting for the 21st Century*, Academia Research Monograph 17, Luton: John Libbey Media, 1995, pp. 87-102.
- L. CANNINGA, « Een vergelijkende analyse van de nieuwscultuur in de buitenlandse berichtgeving op BRTN, VTM, NOS en RTL4 », in H. VERSTRAETEN, P. PERCEVAL (eds.), *Media en Maatschappij*, Brussel, VUBPress, 1994, 311 p., pp. 91-114.
- EECKHOUT, B. (2005), « VRT overweegt lancering cultuurnet », *De Morgen*, 11 janvier 2005.
- B. FRANKLIN, *Newszak & news media*, London, Arnold, 1997.
- L. HAUTTEKEETE, W. PEERSMAN & J. DEBACKERE, « Politiek in de krant: bestaat het nog ? Een onderzoek naar de tabloidisering van de politieke berichtgeving in vier Vlaamse dagbladen », *Tijdschrift voor Sociologie, Themanummer Media*, 2002.
- J. LIPPENS & P. VERBEKEN, « Het verbaast mij niks dat politici naar doping grijpen », Humo sprak met Siegfried Bracke, *Humo*, 20 janvier 2004.
- P. LOVENS, « Retour des vieux démons à la RTBF », *La Libre Belgique*, 25 février 2003.
- C. SIMON en D. TELLIER, « Les savants dosages de Laurette Onkelinx », *Le Soir*, 14 juillet 1997
- C. SPARKS, « The panic over tabloid news », in C. SPARKS & J. TULLOCH (eds.), *Tabloid tales: global debates over media standards*, Lanham, Rowman & Littlefield publishers, 2000, pp.1-40.

Derniers Courriers hebdomadaires parus

- 1837-1838 Débats parlementaires bruxellois (1999-2004). I. Les relations communautaires, la fiscalité et la mobilité
Par Jean-Paul Nassaux
- 1839-1840 Débats parlementaires bruxellois (1999-2004). II. Les nuisances sonores, la politique de l'eau et la Cobru
Par Jean-Paul Nassaux
- 1841-1842 La création du Service fédéral des créances alimentaires. Histoire d'une revendication
Par Marie-Thérèse Coenen
- 1843-1844 L'élection du Parlement européen de juin 2004
Par Thierry Coosemans
- 1845-1846 L'évolution récente des relations transatlantiques
Par Inès Trépart
- 1847 Les résultats de la Conférence intergouvernementale 2003-2004. Une évaluation à la lumière du projet établi par la Convention
Par Franklin Dehousse, Wouter Coussens, Jordi Garcia, Pierre Van Den Brule
- 1848 Le marché du crédit à la consommation. La cohésion sociale en jeu
Par Nadine Fraselle, Bernard Bayot
- 1849-1850 Vers une réforme du Fonds des communes en Région wallonne. Comparaisons et perspectives
Par Jean-François Husson
- 1851 La composition du Parlement européen élu en juin 2004
Par Thierry Coosemans
- 1852 La décision de la Commission européenne du 12 février 2004 sur les aides d'État accordées à Ryanair
Par Julien De Beys
- 1853-1854 Les résultats des élections régionales, communautaires et européennes du 13 juin 2004
Par Étienne Arcq, Pierre Blaise, Vincent de Coorebyter, Caroline Sägesser
- 1855-1856 Les établissements scientifiques fédéraux
Par Marc Beumier, Nicolas Brynaert
- 1857 Le cadre réglementaire européen des communications électroniques de 2003
Par Franklin Dehousse, Tania Zgajewski, Youri Skaskevitch
- 1858-1859 Le cadre international et européen des politiques de lutte contre les changements climatiques
Par Marc Pallemarts
- 1860-1861 Quinze ans de débats sur la reconnaissance légale des couples de même sexe
Par David Paternotte
- 1862-1863 La Belgique et le Groupe des Quatre en matière de défense
Par André Dumoulin